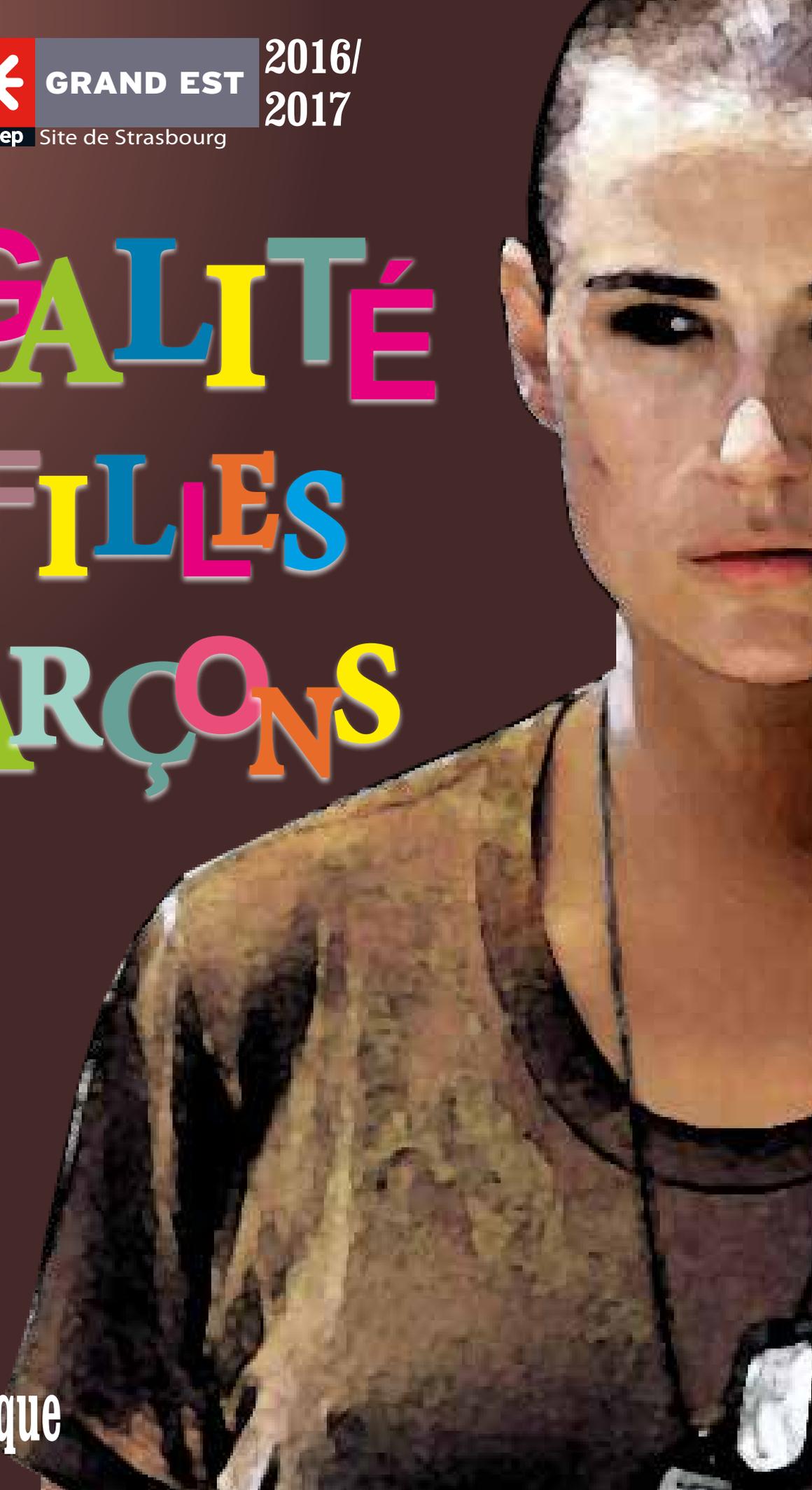


ÉGALITÉ FILLES GARÇONS

Guide
pédagogique



Compétences pour une culture de la démocratie : pas de démocratie sans égalité



Matthew Johnson

Directeur de la Citoyenneté démocratique
et de la Participation au Conseil de l'Europe

La démocratie se définit en termes d'institutions et de lois, mais, concrètement, il ne peut y avoir d'institutions ou de lois véritablement démocratiques que si les citoyens adoptent, dans la pratique, les attitudes et les comportements nécessaires au fonctionnement de la démocratie. C'est ce que l'on appelle la « culture de la démocratie ».

■ Cette culture de la démocratie doit, à chaque nouvelle génération, être reconstruite et développée. L'apprentissage de cette culture ne se compare pas à celui du vélo, mais plutôt à celui d'une langue : si elle n'est pas pratiquée, elle est oubliée. C'est par le seul biais de cette culture de la démocratie que l'on peut favoriser l'intégration et l'inclusion. Son acquisition repose en grande partie sur l'éducation, qui contribue également de façon déterminante à la création et au maintien d'une Europe démocratique fondée sur la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit.

■ Le Conseil de l'Europe a élaboré un Modèle de Compétences pour une culture de la démocratie, qui vise à définir les principales compétences nécessaires aux citoyens pour pouvoir participer de manière effective à la société démocratique. Ce modèle a été approuvé par les ministres de l'Éducation de nos 47 États membres lors de leur conférence permanente à Bruxelles les 11 et 12 avril 2016. Dans le contexte actuel, les États ont reconnu le rôle particulièrement important de l'éducation à une culture démocratique dès le plus jeune âge dans la prévention d'actes d'extrémisme et de violence.

Qu'entend-on par « compétences » ?

■ Le terme « compétences » renvoie à ce qu'une personne sait, comprend et est capable de faire, ainsi qu'à ses valeurs et à ses attitudes – c'est-à-dire pas seulement à ce qu'elle peut faire, mais aussi à ce qu'elle est disposée à faire. Il est important de prendre en compte les valeurs et les attitudes dans la mesure où celles-ci peuvent influencer l'action d'un citoyen. En

effet, il y a des choses que nous sommes probablement capables de faire mais que, pour des raisons d'ordre moral et éthique, nous devons nous abstenir de faire.

■ Le modèle du Conseil de l'Europe comprend 20 compétences réparties dans quatre domaines : Valeurs, Attitudes, Aptitudes et Connaissance et compréhension critique. Vous trouverez un schéma au dos de cette publication.

■ Le principe de l'égalité est particulièrement présent dans le domaine des Valeurs. La valorisation de la dignité humaine et des droits de l'homme repose sur la conviction générale que tous les êtres humains sont égaux en valeur et dignité, qu'ils ont le droit à un respect égal, qu'exactement les mêmes droits de l'homme et libertés fondamentales leur sont reconnus et qu'ils devraient être traités en conséquence.

■ Mais le modèle met en avant également la valorisation de la diversité culturelle, ce qui signifie que d'autres références culturelles, ainsi que la pluralité des perspectives, des points de vue et des pratiques devraient être perçues de façon positive, appréciées et valorisées. Ces références culturelles ne se limitent pas à une personne d'un autre pays ou qui parle une autre langue ; il peut s'agir d'une personne de votre propre pays mais qui vient d'une autre région, quelqu'un d'une autre religion, d'un autre groupe ethnique ou simplement de l'autre sexe que vous.

■ Ainsi, l'égalité et le respect de l'autre sont des éléments fondamentaux de la culture démocratique.

■ Les compétences seront décrites à l'aide d'un ensemble de descripteurs pouvant être utilisés dans les écoles, les universités et d'autres contextes éducatifs pour réviser et mettre au point des curriculums, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques permettant d'aider les apprenants à devenir des citoyens démocratiques actifs et d'évaluer leurs progrès. Le tout dans le respect des valeurs dont le Conseil de l'Europe est le gardien.

L'ÉDITO de Céline Pétrovic

Enseignante-chercheuse, consultante et formatrice sur le genre et l'égalité fille-garçon / femme-homme



En formation sur le genre et l'égalité fille-garçon et femme-homme, souvent les mêmes questionnements surviennent. Les considérer et échanger à leur propos est essentiel, sinon ces questionnements peuvent se cristalliser en doutes permanents, en résistances et faire obstacle à la réalisation effective de l'égalité. J'ai choisi d'en aborder ici quelques-uns et de proposer des pistes de réponses et peut-être contribuer à déclencher une pédagogie égalitaire et des projets qui favorisent l'égalité !

« *Les différences de comportements observées quotidiennement entre les filles et les garçons sont spontanées, donc naturelles* ».

Les enfants intériorisent et reproduisent les comportements entre les sexes observés depuis leur naissance (famille, dessins animés, livres, jeux, pairs...). Toutefois cela n'est pas le cas de toutes les filles et de tous les garçons : leurs comportements varient selon les contextes culturels et périodes historiques. Aussi, les recherches depuis une trentaine d'années montrent que les comportements sociaux ne sont pas dus aux différences biologiques, et que la façon de se comporter en tant que fille ou garçon, femme ou homme, s'apprend au cours de l'éducation et tout au long de la vie.

« *Ce ne sont pas des inégalités mais de simples différences* ».

Nous sommes bien sûr tous et toutes différent.e.s. Néanmoins, certaines différences d'attentes, le plus souvent inconscientes ou semblant légitimes, sont les prémices des inégalités femmes-hommes futures, comme de s'attendre à une plus grande autonomie et soin des filles et à un comportement turbulent des garçons.

« *Je ne fais aucune différence entre fille et garçon* ».

En effet, en général nous pensons et voulons traiter les enfants de façon égale. Toutefois les observations montrent que malgré la volonté explicite d'égalité, nous avons, le plus souvent inconsciemment, des représentations et des attentes vis-à-vis des filles qui ne sont pas les mêmes que pour les garçons. La certitude d'être égalitaire est un des obstacles les plus importants à l'analyse et l'évolution des pratiques pédagogiques pour favoriser l'égalité.

« *Est-ce à l'école de se préoccuper de l'égalité entre filles et garçons alors que l'éducation des enfants a lieu d'abord dans la famille ?* ».

L'éducation se réalise dans différentes sphères, principalement la famille et l'école. Le rôle de l'école est de permettre à tous les enfants de s'épanouir et d'accéder à des choix variés pour se réaliser, quelle que soit l'origine culturelle, sociale, et quel que soit le sexe. Aussi, c'est à l'école que peuvent s'acquérir les valeurs républicaines qui ont en leur cœur la liberté et la justice. C'est ce que prônent les textes européens et français, trop peu connus, depuis 30 ans.

« *Les recherches sur le genre sont idéologiques* ».

Les recherches sur le genre relèvent de la recherche scientifique et s'intéressent à décrire l'idéologie sexiste et homophobe de nos sociétés. Des rumeurs diffamant les recherches sur le genre ont été créées par des mouvements extrémistes anti-démocratiques pour s'opposer aux politiques publiques d'égalité fille-garçon et femme-homme dans la société. Elles ont abouti à une rupture de confiance des parents vis-à-vis des équipes éducatives. Les auteur.e.s ont été condamné.e.s par la justice.

« *Intégrer l'égalité dans les programmes et créer des projets égalité, cela demande du temps de travail supplémentaire* ».

Poursuivre l'objectif d'égalité est un travail global, qui se réalise d'abord par petites touches. Ces dernières années de nombreuses ressources pédagogiques ont vu le jour. Thématiques ou transversales, ces ressources s'intègrent souvent dans les programmes actuels et sont prêtes à l'emploi. Non seulement cela ne demande pas de travail supplémentaire, mais au contraire cela le facilite à long terme, car travailler sur l'égalité c'est aussi travailler sur le respect des autres et la justice, ce qui améliore le climat de classe.

SOMMAIRE

POURQUOI TRAVAILLER LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS EN ÉTABLISSEMENT ? 4

Constats 5

■ Les filles réussissent mieux que les garçons 5

■ Les choix d'orientation sont sexués 5

■ L'évolution professionnelle est à la faveur des hommes 6

Causes 8

■ Les stéréotypes et rôles de sexe 8

■ La construction de l'identité 8

■ L'ancrage de cette idéologie 9

COMMENT TRAVAILLER LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS EN ÉTABLISSEMENT ? 11

Le cadre officiel 12

■ Le cadre européen 12

■ Le cadre national 12

■ Le cadre régional 13

Le parcours Avenir 14

Les ressources 15

Exemples d'actions en Alsace 20

Le réseau académique 28

ANNEXES

■ La convention régionale 30

■ La fiche de recensement 34

■ Bibliographie 35



Directeurs de la publication :

Laurence Naert, Emmanuel Percq CSAIO

Coordination : David Gless

Rédactrice en chef : Hélène Aubineau

Contribution : Virginie Jeltsch, Céline Pétrovic,

élèves de 3^e et enseignants du collège de l'III à Illfurth, Gilles Hargous, Nicole Kneib, élèves de 4^e du collège du Parc à Illkirch, Martine Heinrich, Françoise Seners, Astrid Montavon, Johanna Liberté, Marie-Pia Oesterlé, Carole Thirus, Stéphanie Specht

Maquette et mise en page : Marie-Christine Baas

Photo de couverture : capture d'écran du film G.I. Jane

Dépôt légal : janvier 2017

Imprimé en France

Imprimeur : CAR

Tirage : 1 500 exemplaires



POURQUOI TRAVAILLER LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ FILLES GARÇONS EN ÉTABLISSEMENT ?

La question de l'égalité hommes-femmes n'est pas une nouveauté, elle reste pourtant d'actualité. En dépit de ce que l'on peut penser et des avancées que nous avons pu observer depuis le siècle dernier à ce sujet (droit de vote, mixité scolaire...), beaucoup d'inégalités subsistent encore dans un grand nombre de domaines (santé, éducation, travail, pauvreté...).

En ce qui concerne l'éducation, et malgré l'évolution des mentalités et des pratiques, nous pouvons observer des disparités dans les parcours scolaires et les choix d'orientation des filles et des garçons.

Elles découlent des stéréotypes liés au sexe, encore fortement répandus, consciemment ou non, dans les esprits de chacun ou de chacune.

Ces stéréotypes constituent des barrières à la réalisation des choix individuels et contribuent à la persistance des inégalités en influençant les choix des filières d'éducation, de formation ou d'emploi, la participation aux tâches domestiques et familiales et la représentation aux postes décisionnels. Ils peuvent également affecter la valorisation du travail de chacun ou de chacune.

L'école a un rôle majeur à jouer et compte parmi ses missions fondamentales, celle de garantir l'égalité des chances entre les filles et les garçons. Dans ce cadre, il est indispensable de permettre aux élèves de suivre un parcours de vie libéré de l'influence exercée par leur appartenance sexuelle.



Les objectifs d'égalité dans l'orientation et de mixité dans les formations sont régulièrement rappelés dans les textes officiels. Les enjeux se posent tout autant en termes de discrimination que d'efficacité socio-économique. Il s'agit en effet d'une part de réduire les inégalités dans l'accès à l'ensemble des formations et des métiers, et d'autre part de remédier à l'absence de mixité qui entrave la vitalité et le dynamisme des organisations sociales et économiques.

Pour en savoir plus

Filles et garçons sur le chemin de l'égalité

Le ministère de l'éducation nationale rend publique une série de statistiques qui renseignent sur la réussite comparée des filles et des garçons, depuis l'école jusqu'à l'entrée dans la vie active.



© Jérôme Pallé/Onisep

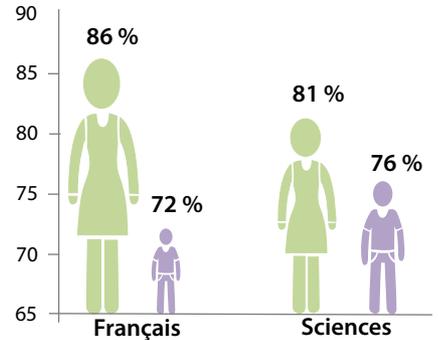
Constats

“ L'examen de la réussite comparée des filles et des garçons, depuis le primaire jusqu'à l'entrée dans la vie active, illustre la persistance de parcours très différenciés entre filles et garçons. Ils se caractérisent tant par une moindre réussite scolaire des garçons que par une réussite scolaire des filles en trompe-l'œil puisque celles-ci s'orientent sur un nombre de filières plus limité et, à diplôme équivalent, s'insèrent moins bien en emploi. C'est ainsi que sont alimentées les inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes, dont souffre notre pays. ”

NAJAT VALLAUD-BELKACEM Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche /
THIERRY MANDON Secrétaire d'État chargé de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Les filles réussissent mieux que les garçons

Les filles réussissent nettement mieux que les garçons à l'école, dès le primaire, elles redoublent moins, obtiennent de



Pourcentage d'élèves qui maîtrisent les compétences du socle en fin de collège en 2013

meilleurs résultats scolaires et leur taux de réussite aux examens est supérieur. Elles poursuivent des études plus longues et plus de 45 % d'entre elles obtiennent un diplôme d'enseignement supérieur contre 37 % seulement des garçons. A l'inverse, 12 % des garçons de 17 ans connaissent des difficultés de lecture et 22 % d'entre eux sortent de formation initiale sans diplôme.

On observe chez les filles les indicateurs de réussite suivants :

- une plus grande rapidité du cursus scolaire (moins de redoublement et plus d'années d'avance) ;
- une meilleure performance (notamment en français) ;
- un passage plus fréquent en 2^{de} GT ;
- un taux de réussite supérieur au bac.

Les choix d'orientation sont sexués

Aujourd'hui, les filles et les garçons ont les mêmes possibilités d'accès aux différentes voies et secteurs de formation, pourtant, on observe encore une différence marquée dans les choix scolaires et professionnels en fonction de l'appartenance sexuelle.

On observe les choix d'orientation suivants :

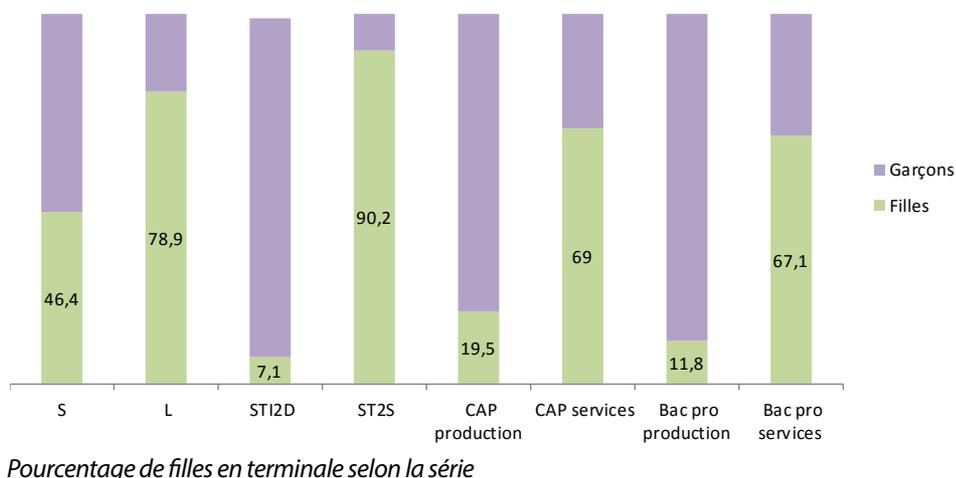
- une moindre ambition des filles à opter pour les filières les plus sélectives, à résultats scolaires comparables à ceux des garçons ;
- les filles sont moins nombreuses à accéder aux filières scientifiques et techniques que les garçons et à y rester après l'obtention du bac ;
- les garçons, eux, font les choix les moins diversifiés ;
- les garçons se concentrent dans les secteurs de la production, les sciences et les techniques ;
- les filles se concentrent sur le secteur des services, le littéraire et les sciences de la vie et de la terre.

Les choix sexués persistent chez les filles comme chez les garçons. Il est le reflet de l'intégration précoce des stéréotypes de genre. Faire progresser les garçons, donner de l'assurance aux filles, les encourager à s'engager résolument dans des études scientifiques et technologiques constituent autant de défis à relever dans les années qui viennent pour notre système éducatif.

POURQUOI

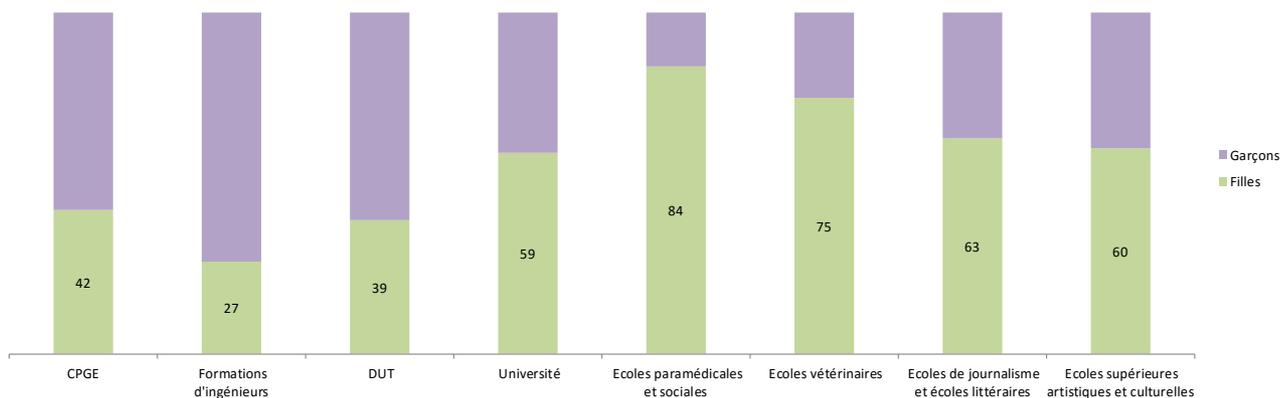
Au lycée

A la rentrée 2014, 54,1 % des lycéen.ne.s scolarisé.e.s sont des filles. Pourtant, leur représentation n'est pas toujours équivalente selon les séries de bac. Par exemple, elles sont sous-représentées en terminale S, STI2D et dans les CAP et bac pro de la production et surreprésentées en terminale L, ST2S et dans les CAP et bac pro des services.



En formation supérieure

A la rentrée 2014, 55,2 % des étudiant.e.s sont des filles. Encore une fois, la répartition n'est pas toujours égale selon le type de formation préparée.



Pourcentage de filles selon le type de formation

L'évolution professionnelle est à la faveur des hommes

En général

Les choix d'orientation différenciés selon le sexe n'ont pas toujours de lien avec la réussite scolaire des uns et des autres. Le phénomène se poursuit par la suite, lors de l'accès à l'emploi et de l'évolution professionnelle des filles et des garçons, pourquoi ?

Les stéréotypes liés au sexe avantagent les garçons en leur attribuant des compétences et caractéristiques nécessaires à l'occupation de postes à responsabilité. En effet, « les traits

masculins stéréotypés sont davantage assimilés aux qualités de prestige, d'indépendance, de confiance en soi et de responsabilité, et les traits féminins à l'affectif, la communication, les sentiments. D'après certaines études, les qualités d'intelligence, de confiance en soi et de responsabilité sont reliées dans la conscience collective au prestige et à un statut social élevé, ce qui expliquerait que les hommes occupent l'essentiel des positions hiérarchiques et que les femmes ont des fonctions professionnelles associées aux soins des autres (postes médicaux), aux relations sociales (presse, relations publiques, accueil) et à l'éducation des enfants. »

Pascaline Gaborit, 2009.

Les choix d'orientation des uns et des autres et l'implication plus importante des femmes dans les tâches domestiques induisent des différences que l'on peut observer par la suite, au niveau de l'emploi.

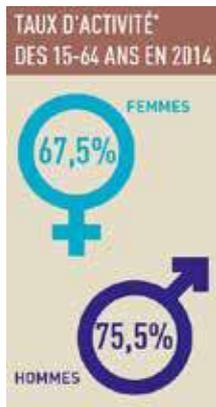
Pour en savoir plus

Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes

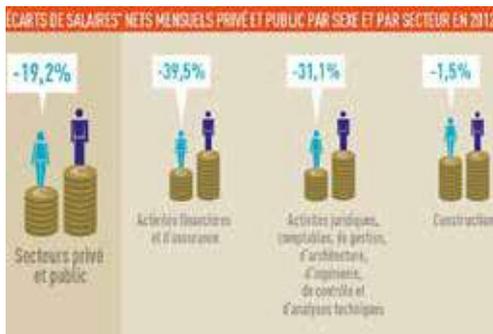
Réalisé par le ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes. Ce document dresse un état des lieux des avancées réalisées et du chemin qu'il reste à parcourir pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.

QUELQUES CHIFFRES :

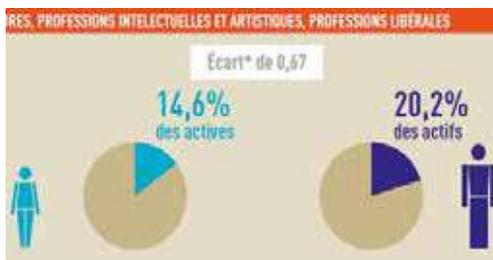
■ Un taux d'activité plus faible chez les femmes (en particulier après un 3^e enfant)



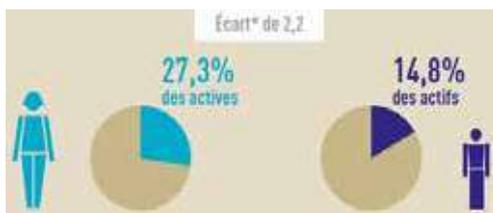
■ Un écart de salaire important entre les femmes et les hommes



■ Une chance moindre pour les femmes d'être cadres



■ Une probabilité plus importante d'exercer un emploi non-qualifié pour les femmes

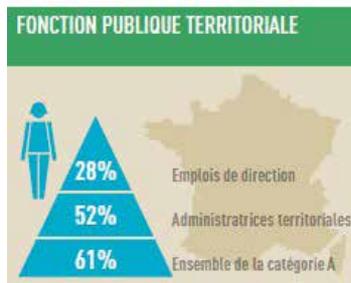
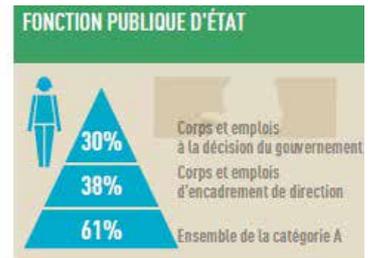
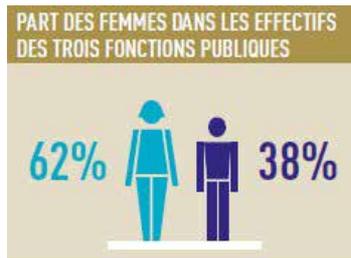


Dans la fonction publique

Depuis 70 ans, tant dans le champ politique que dans le champ économique et social, une révolution silencieuse a vu les femmes, non seulement s'affirmer comme citoyennes et responsables politiques, mais également entrer en grand nombre dans le monde du travail salarié, jusqu'à représenter plus de 60 % des 5,4 millions d'agents de la fonction publique.

Néanmoins, cette révolution reste, dans de nombreux domaines, inachevée. L'égalité des droits – garantie à tous par la Constitution, et dans le champ de la fonction publique, par la loi du 13 juillet 1983 – reste à construire dans les faits. En effet, y compris dans la fonction publique, des inégalités persistantes peuvent être constatées, tant dans le déroulement des parcours professionnels qu'en matière de rémunérations, et cela en dépit d'un statut général des fonctionnaires protecteur qui vise à promouvoir l'égalité entre les agents publics, quel que soit leur sexe.

Marylise Lebranchu, Ministre de la Décentralisation et de la Fonction publique, 2014



Pour en savoir plus

Rapport annuel sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique

Le ministère de la décentralisation et de la fonction publique a édité ce rapport en 2014. Il présente des données sexuées et des analyses sur les 3 versants de la fonction publique.

Causes

Les stéréotypes et rôles de sexe

En général, les choix d'orientation différenciés des filles et des garçons sont attribués à des différences d'intérêts et d'aptitudes, éliminant par là les problématiques de genre sous-jacentes. Dans la réalité, **nous intégrons dès la naissance des rôles de sexe liés aux stéréotypes véhiculés par la société.** Le regard de la société et la volonté de l'entourage de nous y conformer nous amène à faire des choix qui correspondent à ce que l'on attend de nous.

Les stéréotypes

Les stéréotypes de sexe sont présents depuis toujours dans la conscience collective, ils déterminent les représentations sociales et individuelles que l'on a des filles et des garçons, des rôles de sexe et donc du masculin et du féminin.

« **Les stéréotypes constituent des obstacles à la réalisation des choix individuels, tant des hommes que des femmes.** Ils contribuent à la persistance des inégalités en influant sur les choix des filières d'éducation, de formation ou d'emploi, sur la participation aux tâches domestiques et familiales et sur la représentation aux postes décisionnels. » (Commission Européenne, 2008).

Pour combattre les stéréotypes, il est nécessaire de savoir les repérer, les identifier et les maîtriser. Ce n'est pas tâche facile car depuis toujours, la société attribue des traits de personnalité, compétences et comportements particuliers aux individus selon leur sexe et il est difficile de s'en détacher. « Ces préjugés découleraient de l'idée que les différences entre les sexes viennent d'un déterminisme biologique. Les femmes seraient « naturellement » incapables de lire une carte routière, alors que les hommes seraient nés bons en maths. » (Catherine Vidal, 2006). Les différences physiologiques inhérentes au sexe existent, elles sont néanmoins minimes et ne doivent pas être confondues avec la notion d'égalité.



Les qualificatifs stéréotypés généralement associés aux HOMMES

monotâche volage
bricoleur courageux
 impulsif

Les qualificatifs stéréotypés généralement associés aux FEMMES

fidèle sensible
 capricieuse
intuitive sentimentale

Les rôles de sexe

« **Les rôles de sexe définissent des modèles de la féminité et de la masculinité dans une culture donnée,** et sont relatifs à la fois aux traits psychologiques et aux comportements (ce que doit être et comment doit être un garçon, une fille, un homme, une femme), mais aussi aux rôles sociaux et activités réservés à l'un ou à l'autre sexe » (Cendrine Marro, 1998).

« Très tôt, dès la fin de la deuxième année, les enfants commencent à présenter des comportements sexuels qui se traduisent par des préférences pour les jouets associés à leur groupe de sexe et par des choix affiliatifs privilégiant les interactions avec les pairs de même sexe qu'eux. Cette appropriation des rôles de sexe a lieu à la même période de développement que l'établissement de l'identité sexuée, c'est-à-dire du sentiment d'être une fille ou un garçon. » (Manuel Tostain et Joëlle Lebreuilly, 2006)

La construction de l'identité

L'identité sexuée

« Notre appartenance de sexe est une composante fondatrice de notre identité individuelle et sociale. Dès la nais-



© Brigitte Gilles de la Londe/Onisep

et usages du groupe (manière de s'habiller, de parler, goûts musicaux, choix de filières d'orientation, de métiers...). **A l'âge où la confiance en soi fait souvent défaut, transgresser une norme relative à son genre est alors très difficile.** »

(Onisep Auvergne, 2011)

L'ancrage de cette idéologie



Les origines

« **L'idéologie de la domination masculine découle d'une construction culturelle prenant pour prétexte des différences de nature liées au sexe, à la reproduction et à l'éducation** [...] Les fondements de cette idéologie émergent au Néolithique et se renforcent avec les premières civilisations du bassin méditerranéen. [...] Au cours des premiers millénaires, la chasse et la collecte constituent une part importante de l'économie, ce qui signifie que les femmes sortent des villages. Puis, la collecte des nourritures sauvages régresse en faveur des espèces végétales cultivées, mais pas la chasse. L'espace économique des femmes se resserre sur le village. [...] La dépendance des femmes est double, dépendance à la production (assurer les récoltes) et dépendance à la reproduction (assurer les bras nécessaires aux récoltes). L'attribution de tâches entre les sexes s'accompagnera par la suite de changements profonds dans les représentations du monde, des divinités et par conséquent, des relations hommes-femmes. Les premières écritures rassemblées dans les textes sacrés apparaissent au cœur d'une période ayant déjà consacré la domination masculine. Puis arrive l'antiquité grecque et machiste, les grandes religions n'échappant pas à

l'influence du mâle hellénique, pas plus que la philosophie. Plus qu'un fait de nature, l'idéologie de la domination masculine, comme l'éternel féminin, procède de la culture, donc de l'histoire. Quelques millénaires d'écriture suffisent à édifier une fausse vérité basée sur les idéologies et mythes ancestraux. Les hommes se sont octroyés toutes les libertés, tout en privant les femmes qui, dans nombre de sociétés humaines d'hier et d'aujourd'hui, jouissent de moins de libertés que les femelles chimpanzés. » (Pascal Picq, 2006)

Les justifications scientifiques

« Cette idéologie a longtemps été confondue avec l'acceptation implicite qu'hommes et femmes sont « naturellement » différents, et que finalement, l'ordre social ne fait que refléter un ordre biologique. En effet, la tentation est toujours présente de mettre en avant des raisons « naturelles » pour expliquer les différences entre les sexes. Les gènes, les neurones, les hormones sont censées nous apporter des réponses objectives et neutres sur la vraie nature des hommes et des femmes. L'argument est imparable et permet d'évacuer les raisons sociales et culturelles aux inégalités entre les sexes, autrement plus complexes à cerner. Les arguments scientifiques d'hier et de maintenant sont régulièrement détournés pour leur faire jouer un autre rôle. Ainsi, les approches philosophiques, anthropologiques, neurobiologiques, préhistoriques, génétiques, psychologiques et sociologiques ont souvent intégré l'idéologie des rôles de sexes dans leurs hypothèses et conclusions de recherches. Leurs résultats biaisés et orientés ont contribué à perpétuer les stéréotypes de sexe en les appuyant par une explication scientifique, donc fiable. » (Catherine Vidal, 2006)

Exemple de postulats ayant perduré longtemps dans la communauté scientifique et dans la population :

« **Il est permis de supposer que la petitesse relative du cerveau de la femme dépend à la fois de son**

sance, de manière plus ou moins marquée, garçons et filles sont éduqués et socialisés en fonction de ces modèles de masculinité/féminité qu'ils vont apprendre très vite à identifier. **L'enfant puis l'adolescent va alors adopter les conduites et les activités de sa « culture » de sexe et élaborer une identité en phase avec les rôles et les stéréotypes de son groupe d'appartenance** afin de combler son désir d'être comme on attend qu'il soit. » (Françoise Vouillot, 2002)

« Ainsi, notre société profile les garçons à occuper les fonctions masculines d'autorité et de pouvoir et les filles à prendre en charge les enfants, le foyer, le mari. » (Christian Baudelot, 2000)

La fragilité de l'adolescence

L'adolescence constitue une période critique dans la vie de chacun.e, la construction de l'identité est réinterrogée et renforcée. Il est question pour les jeunes de s'affirmer tout en s'intégrant dans la société dans laquelle ils évoluent. Lors de ce processus, les jeunes cherchent à adopter les caractéristiques de leur groupe d'appartenance. « Pour se structurer, l'adolescent.e se compare à ses pairs de même sexe pour ajuster son comportement aux normes, traditions

infériorité physique et de son infériorité intellectuelle. » (Paul Broca, neurochirurgien, 1861)

L'idée selon laquelle les cerveaux des femmes et ceux des hommes seraient différents est encore fortement répandue aujourd'hui, pourtant, de nombreuses études ont montré que tous les cerveaux étaient différents et qu'il était impossible de dégager des traits propres à un cerveau masculin ou féminin. (Catherine Vidal, 2006)

Le Droit français

Les femmes n'ont pas toujours eu accès aux mêmes droits que les hommes et les évolutions en la matière sont finalement très récentes.

1944 : les femmes obtiennent le droit de vote.

1965 : les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans autorisation de leur mari.

1975 : la mixité scolaire est obligatoire (loi Haby).

1983 : toute discrimination professionnelle en raison du sexe est interdite (loi Roudy).

2000 : la loi sur la parité en politique tend à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

2003 : chaque liste électorale des conseillers régionaux et députés européens doit comporter autant d'hommes que de femmes.

2006 : la loi relative à l'égalité salariale entre les hommes et les femmes vise à supprimer les écarts de rémunération dans le secteur privé et à faciliter l'articulation entre l'activité professionnelle et la vie personnelle et familiale, ainsi que l'accès à la formation professionnelle et à l'apprentissage.

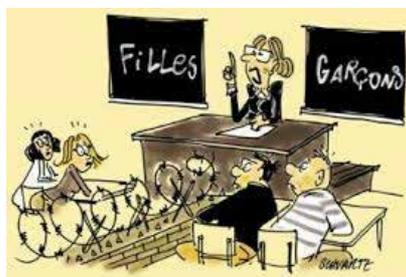
2013 : abrogation de la loi interdisant aux femmes de porter des pantalons !

La transmission par la famille

« Dès la naissance, les filles et les garçons vivent une socialisation très différente. Dans le cadre de l'environnement familial, **les pratiques parentales varient selon le sexe de l'enfant et les modèles d'identification proposés aux filles et aux garçons sont, dans la majorité des**

cas, conformes aux rôles sociaux de sexe. De nombreux parents ont en effet des représentations marquées par les stéréotypes de sexe, sur ce qu'est et sur ce que doit être un garçon ou une fille et ils se comporteraient en conséquence. Cette socialisation différentielle et asymétrique des sexes n'aurait pas seulement lieu en famille, mais se répèterait et se renforcerait durant tout le développement de l'enfant au moyen d'autres relais comme les médias, les groupes de pairs et à l'école ». (Nicole Mosconi, 1999)

Le rôle de l'école



« A l'école, les attentes et les évaluations seraient plus favorables aux garçons dans les disciplines scientifiques ; les enseignant.e.s ayant tendance à considérer que les garçons sont plus à l'aise dans les disciplines scientifiques et les filles plus à l'aise dans les matières littéraires (Whyte, 1986). » Or, « on sait que les différences de comportement avec les élèves peuvent activement contribuer à créer ou à renforcer un intérêt, une motivation, et, par conséquent, une vocation professionnelle. Ainsi, les différences de traitement et de comportement vis-à-vis des élèves, et, de manière plus générale, la division sexuée implicite des savoirs et des compétences partagée par de nombreux acteurs ou de nombreuses actrices de l'école (parents et enseignant.e.s) auraient pour effet de conditionner des projets d'avenir différents et d'induire les élèves à investir différemment les filières de formation. **On observe que garçons et filles valorisent les professions dans lesquelles ils sont principalement majoritaires.** Le degré d'attraction pour les professions n'étant

pas le même selon le sexe des élèves, on comprend alors ce qui contribue à maintenir leur caractère fortement sexué. De plus, ces mécanismes d'auto-sélection des filles seraient renforcés par les biais dans les décisions d'orientation proposées par les enseignant.e.s : les filles obtiennent moins souvent que les garçons l'orientation vers les filières scientifiques sélectives et vers les lycées professionnels (Bernadette Dumora & Lydia Lannegrand, 1996). »

Le poids des médias

« La publicité et le marketing ont une grande influence sur les efforts que fait la société pour rendre hommes et femmes plus égaux. Beaucoup de gens ne réalisent pas à quel point les images qui nous entourent nous influencent. La publicité est partout : à la maison, dans les espaces publics, les magazines, la télévision, etc. **Si on représente l'homme et la femme de manière stéréotypée, il sera plus difficile de voir les capacités de l'un ou de l'autre dans d'autres domaines que celui qui leur est traditionnellement dévolu.** C'est de cette manière que les filles et les garçons sont influencés dans leurs choix éducatifs et de carrière » (Svensson, Présidente de la Commission des droits de la femme et de l'égalité des genres au parlement Européen, 2008).

Le traitement de l'information

Les informations qui nous entourent sont extrêmement nombreuses et de nature diverse. De manière à ne pas se trouver submergé par cette somme d'informations, notre cerveau utilise des stratégies, des procédures, qui, si elles permettent une simplification des informations entrantes, ont également pour conséquence de créer des stéréotypes. **Les individus sélectionnent, filtrent l'immense quantité d'informations qui leur provient de l'environnement et simplifient leur traitement en ayant recours à des catégories d'objets ou de personnes.** Ce phénomène adaptatif amène les individus à déformer leur environnement.



COMMENT TRAVAILLER LA QUESTION DE L'ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS EN ÉTABLISSEMENT

C'est pour lutter contre ce schéma, qui enferme filles et garçons dans des rôles et représentations stéréotypés, et pour donner à chacun et à chacune une liberté de choix que la loi confie aux écoles, collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur la mission de favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation.

Cette exigence de mixité et d'égalité est une obligation pour notre système éducatif qui découle du principe d'égalité inscrit dans notre Constitution. Elle est aussi un choix volontaire qui exige de chacun des acteurs du système éducatif une attention aussi bien pour le parcours des filles que pour celui des garçons, à l'école mais au-delà, dans la vie sociale et professionnelle.

Dans cette mobilisation collective, la contribution de l'école et de toute la communauté éducative est fondamentale. La loi sur la refondation de l'école et la loi sur

l'enseignement supérieur et la recherche de juillet 2013 ont fondé les bases d'une politique de l'égalité qui prend de l'ampleur et qui se matérialise dans la feuille de route pour l'égalité, dont nous avons l'ambition pour 2016. Elle s'appuie sur le plan et les outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'école, mis en place à la rentrée 2014. Désormais, elle peut aussi prendre appui sur les nouveaux programmes scolaires, dont l'EMC, et les nouveaux dispositifs (le SPRO, les parcours d'excellence, les parcours éducatifs en particulier le parcours Avenir...).

Ces outils sont autant de leviers pour que chacun.ne, à son niveau, puisse agir sur les préjugés. À chacun.ne de nous d'ouvrir enfin à toutes et tous le champ des possibles et de donner aux filles et aux garçons les meilleures chances de réalisation de leurs potentialités et de leurs aspirations.

Le cadre officiel

Le cadre européen

Le Pacte européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes

Pacte européen du Conseil européen 23 – 24 mars 2006

Le Conseil européen a adopté un pacte européen visant à encourager les États membres et l'Union à agir dans les domaines suivants :

- combler les écarts entre

hommes et femmes et lutter contre une conception stéréotypée des rôles sur le marché du travail ;

- promouvoir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée pour tous ;

- renforcer la gestion des affaires publiques grâce à une intégration du principe de l'égalité entre hommes et femmes et à un meilleur suivi.

Le cadre national

Le code de l'éducation et de l'égalité des chances

Les enjeux de l'égalité filles garçons

L'égalité des filles et des garçons est la première dimension de l'égalité des chances que l'école doit garantir aux élèves : il s'agit d'une obligation légale et d'une mission fondamentale.

Deux approches de la question sont privilégiées :

- aider à la diversification des choix d'orientation des filles et des garçons ;

- assurer une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte.

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

Loi du 8 juillet 2013 pour la refondation de l'École

Cette loi rappelle que la transmission de la valeur d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, se fait dès l'école primaire. L'apprentissage de l'égalité entre les garçons et les filles est une condition nécessaire pour que, progressivement, les stéréotypes s'estompent et d'autres modèles de comportement se construisent. Basée sur le respect de l'autre sexe, cette politique éducative en faveur de l'égalité implique

aussi la prévention des comportements et violences sexistes. Elle a pour finalité la constitution d'une culture de l'égalité et du respect mutuel.

Dans le cadre des Comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), les établissements développent des actions de sensibilisation et de formation pour apprendre le respect de l'autre. Le socle commun de connaissances et de compétences identifie précisément le respect de l'autre sexe et le refus des stéréotypes parmi les compétences sociales et civiques que tout élève doit acquérir. Les établissements sont incités à inscrire cette préoccupation dans leur règlement intérieur.

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013 - 2018

Parue au Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale (n° 6 - 7 février 2013) cette convention manifeste l'engagement de six ministères (dont celui de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) à construire la société de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.



Les grands axes sont

- 1 Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes.
- 2 Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
- 3 S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.

Signée pour la période 2013-2018, la **convention interministérielle** pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif a comme objectif prioritaire une approche globale de l'éducation à l'égalité des sexes.

Elle est porteuse d'une vision partagée : la réussite de tous et toutes, élèves, apprenti.e.s ou étudiant.e.s, qui est au cœur de la mission du service public, suppose de créer les conditions pour que l'école porte à tous niveaux le message de l'égalité entre les filles et les garçons et participe à modifier la division sexuée des rôles dans la société.



© Onisep Alsace

Le rapport de l'inspection générale de l'éducation nationale sur « l'égalité entre les filles et les garçons dans les écoles et les établissements »

Rapport – n°2013-041 de mai 2013

Ce rapport trace le tableau de la situation actuelle de l'égalité et des inégalités entre filles et garçons dans les écoles et établissements ; il décrit le contexte où agit l'école en ce domaine ; il dresse un bilan des textes publiés et des actions engagées ; il appelle l'attention sur les freins et blocages, sur les effets pervers (notamment le risque de penser séparément l'expérience des filles et des garçons) ; il désigne les possibles leviers d'une politique d'égalité entre filles et garçons.

La feuille de route 2016 pour l'égalité entre les femmes et les hommes du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

Publiée le 8 mars 2016

Cette feuille de route constitue la 4^e édition de l'exercice interministériel initié en 2012 pour structurer le dialogue autour des enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle couvre l'ensemble du champ ministériel et définit un cadre stratégique pour assurer une intégration plus forte des actions conduites pour l'égalité par les acteurs ou les actrices du champ scolaire, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Cette feuille de route dresse un bilan de l'action volontariste conduite par le ministère, acteur majeur de la stratégie intégrée de l'égalité mise en place par le Gouvernement depuis 2012. Des résultats concrets et substantiels sont visibles désormais dans tous les champs d'intervention. Le ministère prolongera en 2016 les actions structurantes déjà engagées et porte des chantiers nouveaux destinés à franchir de nouvelles étapes vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes.



Le cadre régional

La convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif, 2013 – 2018

Signée le 13 septembre 2013

Signée par le préfet de région, le recteur et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt, cette convention engage un grand nombre d'acteurs dans la mise en œuvre d'actions et d'interventions pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif. Elle concerne tous les élèves, étudiant.e.s et apprenti.e.s mais aussi les parents et bien évidemment, tous les membres de l'équipe éducative des différents ministères. Les objectifs fixés correspondent à ceux énoncés dans la convention interministérielle. Les actions visées sont les suivantes :

- actions de formation et de sensibilisation auprès de tous les publics visés ;
- interventions en établissement auprès des jeunes ;
- actions ponctuelles et manifestations en établissement ou sur site.

Voir annexe 1.

Le parcours Avenir

Le parcours Avenir est conçu pour permettre à chaque élève de la classe de 6^e à la classe de terminale de construire son parcours d'information d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Il vise à l'acquisition de compétences et de connaissances nécessaires pour se projeter dans l'avenir et faire des choix raisonnés et éclairés.

Le parcours Avenir contribue à permettre à l'élève de :

- découvrir le monde économique et professionnel ;
- développer le sens de l'engagement et de l'initiative ;
- élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.

Le Gouvernement s'est résolument engagé à former chaque élève pour qu'il puisse éclairer ses choix d'orientation, préparer son insertion professionnelle et gérer au mieux les différentes transitions auxquelles il aura à faire face tout au long de sa vie. Il s'est engagé par ailleurs à encourager la diversification des parcours d'orientation des filles et des garçons et à favoriser la mixité des filières de formation et des métiers.

L'équipe éducative au grand complet est concernée par la mise en œuvre du parcours Avenir et a un rôle à jouer dans l'accompagnement des élèves et dans la réalisation des objectifs de ce parcours. Il peut être mis en œuvre dans le cadre des enseignements disciplinaires et des formes spécifiques d'enseignements diversifiés, tels, l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée, ou les enseignements pratiques interdisciplinaires au collège ou encore les périodes de formation en milieu professionnel dans la voie professionnelle. Les activités proposées en établissement liées au thème de l'égalité filles-garçons peuvent s'inscrire dans le parcours Avenir.

Des exemples d'actions sont présentés p 20 et permettent d'avoir une idée des types d'activités qu'il est possible de proposer aux élèves sur le thème de l'égalité filles-garçons et dans le cadre du parcours Avenir.

De manière plus modeste et transversale, il est déjà très important de faire attention à ne pas véhiculer les stéréotypes liés au sexe. Nous pouvons parfois entendre qu'« il y a peu de formations pour les filles dans la voie professionnelle » ou bien que « ce métier est bien pour une femme car les horaires sont flexibles »... Il est indispensable d'aider les élèves à ouvrir leur champ des possibles, de les encourager à tenter des formations dans lesquelles leur sexe est peu représenté car ils y sont attendus et seront valorisés.

Chaque établissement a été destinataire d'un guide méthodologique d'accompagnement à la mise en œuvre du parcours Avenir pour la rentrée 2016.



Les ressources

Activités pédagogiques

Les activités suivantes peuvent être proposées dans le cadre du parcours Avenir, lors des heures de vie de classe, lors des séances d'accompagnement personnalisé ou encore dans le cadre des thématiques d'EPI au collège. Elles sont accessibles dans Folios (voir p.16), dans l'onglet : *Mes ressources* → *Le parcours Avenir* → *Egalité filles-garçons*.

Au collège

Faire évoluer les représentations sexuées sur les métiers – 4^e

Cette séquence permet de s'interroger sur les idées reçues concernant les métiers, les qualités et compétences qui y sont associées. L'objectif est bien de faire prendre conscience aux élèves que tous les métiers sont accessibles aux hommes comme aux femmes.

Décrypter les stéréotypes de genre – 5^e/4^e

Dans le cadre de la thématique d'EPI « Monde économique et professionnel », cette activité regroupe le français, l'histoire, l'EMC et la documentation. L'objectif est de permettre aux élèves de découvrir la place des femmes dans le monde du travail et l'évolution au cours du temps.

Au lycée

Les « elles du bâtiment » - 2^{de}

Les avancées sont réelles dans la féminisation du bâtiment et le secteur fait évoluer les mentalités lentement mais sûrement. Cette activité a pour objectif d'amener les élèves à confronter leurs conceptions stéréotypées à des témoignages authentiques de femmes.

Les métiers ont-ils un sexe ? - 2^{de}

Bien souvent, les femmes occupent des professions centrées autour de la famille ou de l'éducation, ou alors qui érigent plus ou moins la féminité en qualité professionnelle. Cette activité a pour objectif de permettre aux élèves de réfléchir au genre des métiers et à leurs propres représentations.

Ouvrir les champs du possible - 2^{de}

En s'appuyant sur les témoignages croisés de 4 jeunes, le propos est de découvrir les métiers qu'ils et elles ont choisi d'effectuer et de comprendre le cheminement de leurs parcours professionnels. Cette activité a pour objectif d'inciter à la réflexion sur la répartition des métiers dans notre société.

Parcours scolaire et professionnel de filles et de garçons - 2^{de}

Une fois sur le marché du travail, les jeunes femmes rencontrent plus de difficultés pour occuper un emploi durable, bien qu'elles soient plus diplômées en moyenne. Cette séquence permet de s'interroger sur ce paradoxe.

Des métiers au féminin : des stéréotypes qui perdurent – 1^{re}

Il s'agit de faire travailler les élèves sur les stéréotypes sexués des métiers en partant des idées reçues et en alimentant leur réflexion par des témoignages contradictoires.



© Jérôme Pallé/ Onisep

Parcours de formation des filles et des garçons

Cette séquence pédagogique va permettre d'amener les élèves à appréhender les différences filles-garçons dans les choix d'orientation après la 2^{de} générale et technologique et dans l'enseignement supérieur.

Tout public

Représentations des filles et des garçons

Cette séquence pédagogique va permettre aux élèves de prendre conscience des effets des stéréotypes dans la construction d'un projet professionnel.

Qui parle de son métier ? Un homme ou une femme ?

Cette séquence pédagogique va permettre aux élèves de prendre conscience de leurs propres stéréotypes et d'amorcer un processus de changement.

Les femmes et les hommes dans les secteurs du BTP, de la santé et du social

Cette séquence pédagogique va permettre aux élèves de repérer et comprendre les différences de répartition entre les femmes et les hommes dans les secteurs professionnels, et analyser les inégalités que cela peut produire.

Argumenter ses choix professionnels

Cette séquence pédagogique va permettre aux élèves de repérer les normes, rôles et activités assignés aux personnes suivant leur sexe.

Des métiers majoritairement féminins ?

Des métiers majoritairement masculins ?

Cette séquence pédagogique va permettre aux élèves de comprendre et d'intégrer que tous les métiers sont mixtes et que les compétences sont indépendantes du sexe.

Explorer un métier à partir d'une vidéo

Cette séquence pédagogique va permettre aux élèves d'explorer un métier à partir d'une série de questions (activités, conditions de travail, qualités nécessaires, formation, débouchés, centres d'intérêt).

Genre et prestige des métiers : faut-il faire un lien ?

Cette séquence pédagogique va permettre de mettre en évidence les liens que font les élèves entre le « genre » et la valeur des métiers.

Quiz sur l'égalité filles-garçons

Cette séquence pédagogique va permettre de mesurer les avancées de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie privée et professionnelle.



Environnement numérique de travail, Folios est un outil au service des parcours éducatifs : le parcours Avenir, le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC), le parcours citoyen et le parcours éducatif de santé.

Il est mis à disposition de tous les collèges et lycées depuis la rentrée 2015 et a pour objectif de suivre l'élève tout au long de son parcours scolaire, de la 6^e à la Terminale.

L'objectif de Folios est que chaque élève, accompagné par l'équipe éducative, puisse conserver une trace de ses recherches, travaux et réflexions liées aux parcours éducatifs. Ainsi, Folios est l'outil support des activités liées à l'égalité filles-garçons.

➔ Des ressources académiques



Folios met à disposition des ressources académiques sur le thème de l'égalité filles – garçons : des textes, des sites utiles, des activités pédagogiques... Les établissements qui souhaitent partager leurs expériences peuvent adresser leurs informations à l'Onisep.

➔ Des actualités

Régulièrement, des actualités concernant cette thématique sont publiées sur Folios. Elles permettent de rester informé des nouveautés académiques.



➔ Accès à Folios

Chaque établissement du secondaire a accès à Folios directement depuis ENTEA. Pour toute demande d'activation, de renseignement ou de formation des équipes, vous pouvez vous adresser à :

Onisep Strasbourg
 ☎ 03 88 15 09 35/38
 folios-strasbourg@onisep.fr



Concours

Les Olympes de la parole

Concours annuel organisé par l'association française des femmes diplômées des universités (AFFDU) www.affdu.fr. Il propose aux écoliers, écolières, collégiens, collégiennes et lycéens, lycéennes de réfléchir à la place des femmes dans la société. Les candidat.e.s présentent un dossier écrit et illustrent le thème de l'année en jouant une saynète devant le jury.

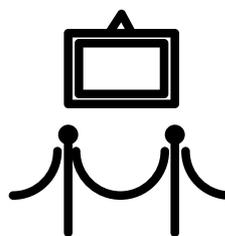
Conjuguez les métiers du bâtiment au féminin

Ce concours organisé par la CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) s'adresse aux collégien, collégiennes et a pour thème l'accès des femmes aux métiers du bâtiment. www.capeb.fr/concours

Buzzons contre le sexisme

Télédebout organise un concours vidéo pour lutter contre le sexisme. Les jeunes, entre 10 et 25 ans peuvent réaliser seuls, avec la classe ou en équipe, une vidéo drôle, sérieuse, révoltée, déjantée, d'une durée de 2 à 7 minutes, avec une caméra ou même un téléphone portable. L'important est d'avoir des idées, des choses à dire, à montrer et une grande envie que le monde bouge vers plus d'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

teledebout.org/concours



Expositions

Femmes et (R)évolution

Cette exposition a été réalisée par un groupe d'accompagnement personnalisé de seconde du lycée Jean-Jacques Henner d'Altkirch. Elle est itinérante et devient un outil à disposition des établissements et CIO de l'académie. Cette exposition déroule la condition des femmes, de 1960 à nos jours, dans tous les domaines de la vie : histoire, éducation, formation, travail, santé, sexualité, politique, militantisme...



L'exposition « féminin/masculin en agriculture »

Cette exposition photographique réalisée conjointement par des élèves du BTSA ACSE Analyse et conduite des systèmes d'exploitation du lycée agricole d'Obernai et par les élèves du BTS Communication et industries graphiques du Lycée Gutenberg d'Illkirch met en avant la place des femmes dans le monde agricole.

Pour se les procurer, contactez le SAIO - Mission égalité filles-garçons (p. 28).



Outils

DVD

Eduquer à l'Égalité, oui mais comment ?

Ce DVD est un outil de travail à destination des équipes éducatives. Il a été distribué à chaque membre du réseau égalité. Quelques exemplaires sont encore disponibles au SAIO - Mission égalité filles-garçons.



Autres

Un Kit pédagogique «jeunes & genre» en ligne

www.lucide-contre-toutes-les-discriminations.org/

Cet outil d'animation aide les jeunes, de 15 à 25 ans, à repérer les attitudes et les comportements sexistes, à comprendre les mécanismes qui entraînent des discriminations et à prendre conscience de leurs impacts sur la santé, dans l'onglet «santé».

Une bande dessinée : Olympe de Gouges de Catel et Bocquet

"La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droit. La femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également celui de monter à la Tribune."

Olympe de Gouges, Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne - 1791.



Sites

Les sites de l'Onisep

› Onisep Alsace

www.onisep.fr/Mes-infos-regionales/Alsace

L'onglet « Mission académique égalité filles garçons » du site Onisep Alsace met à disposition des équipes pédagogiques toutes les informations utiles pour la mise en œuvre des actions pour la mixité dans l'académie.

› Objectif égalité

<http://objectifegalite.onisep.fr/>

Le site propose des portraits de jeunes femmes occupant des postes traditionnellement « masculins » ainsi que des chiffres sur les choix d'orientation des filles et des garçons. Il comporte des contributions des ministères, des associations... nationales et régionales.

› Flash métiers, le thème "L'avenir est mixte"

<http://flashmetiers.onisep.fr/>

Pour les jeunes de 12-16 ans, l'application comprend des vidéos interactives de professionnels, des quizz, des descriptifs, des ressources documentaires et des pistes d'exploration. Elle met en scène par exemple une pompière un auxiliaire de puériculture ou un assistant de service social...

› Onisep TV

http://onisep.tv/onisep.fr/rubrique_mixite_homme_femme

Le site des vidéos de l'Onisep sur les métiers et les formations comprend un dossier sur la thématique « égalité femmes - hommes ».

Textes officiels et rapports sur les inégalités

› Site du Ministère des droits de la femme

<http://femmes.gouv.fr>

› Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, mode d'emploi pour les PME

www.ega-pro.femmes.gouv.fr

Site réalisé par les services de l'Etat, en concertation avec les partenaires sociaux.

› Site du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

› Institut National de la Statistique et des Études Économiques

www.insee.fr

› Site du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

- "Filles et garçons sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur" Statistiques - publications annuelles (2015) www.education.gouv.fr/cid57113/filles-et-garcons-sur-le-chemin-de-l-egalite-de-l-ecole-a-l-enseignement-superieur.html

- le texte de « La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif » et du code de l'éducation

<http://eduscol.education.fr/cid46856/egalite-filles-garcons.html>

- de la maternelle au baccalauréat : égalité des filles et des garçons, argumentaire et ABCD de l'égalité

www.education.gouv.fr/cid4006/egalite-des-filles-et-des-garcons.html

› Rapports publics

Michel LEROY & AI, Inspection générale de l'éducation nationale (2013) « **L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements** »

www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000483/0000.pdf

Michel TEYCHENNÉ à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale « **Discriminations LGBT - phobes à l'école. État des lieux et recommandations** »

www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/134000424/0000.pdf

Brigitte GRESY et Philippe GEORGES, Inspection générale des affaires sociales (2013) « **Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance** »

www.igas.gouv.fr/spip.php?article306

Outils pour la classe

› Sites de référencement d'outils pédagogiques

⇨ www.adequations.org/spip.php?article1250

⇨ www.cndp.fr/seconde/interdiscipline/jeuxdepiste/fillesgarcons/presentation.htm

⇨ <http://troussehypersexualisation.tcmfcq.com/>

› Histoire et portraits de femmes

⇨ <http://histoireparlesfemmes.wordpress.com>

⇨ <http://education.francetv.fr/tag/droits-de-la-femme>

› Représentations sexuées dans l'audiovisuel

www.genrimages.org/

› "Les stéréotypes, c'est pas moi c'est les autres ! Lutter contre les stéréotypes pour construire une culture de l'égalité"

www.laboratoiredeegalite.org/

› Canopé

<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons>

› Fiches par discipline

www.egalitefillesgarcons.be/course/view.php?id=119

www.egalite.ch/ecole-egalite.html

› Allez les filles ! Osez les sciences !

www.allezlesfilles-osezlessciences.fr/

Site réalisé par des lauréates d'Ile-de-France du Prix de la Vocation Scientifique et Technique des filles, organisé chaque année par le ministère en charge de l'égalité entre les femmes et les hommes.

➤ Agir contre le sexisme !

<http://macholand.fr>

Macholand.fr veut faire entendre la voix, trop souvent noyée dans la parole publique, médiatique ou politique, de citoyennes et de citoyens qui refusent de voir le sexisme s'étaler en masse sans réagir.

Communication épïcène (p. 37)

➤ Guide pratique pour une communication publique sans stéréotypes de sexe

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh__guide_pratique_com_sans_stereo_vf_2015_11_05.pdf

➤ Guide de bonnes pratiques pour éviter les stéréotypes femmes / hommes dans la communication

<http://egalite-filles-garcons.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article188>

➤ Exemples épïcènes

<http://ustboniface.ca/document.doc?id=216>

➤ Guides de rédaction épïcène suisse

https://www.unige.ch/rectorat/egalite/files/3214/0353/2702/charte_epicene_CantonVD_egalite_ecrit.pdf

www.egalite.ch/langage-epicene.html

Eduquer à l'égalité et à l'identification des stéréotypes

➤ Méthode de photolangage regroupant une vingtaine de photographies de presse, fiches pédagogiques

<https://www.ge.ch/egalite/convention-internationale/images-pour-egalite>

➤ Identifier les stéréotypes

www.egalite.cfwb.be/index.php?id=7606

www.prejuges-stereotypes.net

➤ Réfléchir sur les rapports de domination entre filles et garçons

<http://www2.cndp.fr/secondaire/interdiscipline/jeuxdepiste/fillesgarcons/presentation.htm>

➤ Banalisation des comportements sexistes dans les établissements scolaires : comprendre et agir

www.cpe.ac-creteil.fr/IMG/pdf/BanalisationComportementsSexistes.pdf

➤ Manuel d'activité pour la lutte contre le discours de haine en ligne par l'éducation aux droits de l'homme, Conseil de l'Europe (2014)

www.mouvementnonalahaine.org/bookmarks

➤ Campagne et outil cybersexisme

www.centre-hubertine-auclert.fr/kitcybersexisme

Formation des enseignant.e.s

➤ Les apports des sciences humaines

<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons/les-apports-des-sciences-humaines.html>

➤ Les concepts en jeu

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Plan_egalite_filles-garcons/OEFG_Concepts_en_jeu.pdf

➤ Les notions et concepts de genre et d'égalité

www.universitedesfemmes.be/images/Universite-Femmes/Sensibiliser/PlaquetteEcole.pdf

➤ Outil de formation pour un enseignement supérieur sensible au genre

<https://elearning.unifr.ch/equal/fr/accueil>

➤ Formation en ligne libre et gratuite, ouverte à toutes et tous, et dédiée à l'égalité femmes-hommes

<http://flot.sillages.info/?portfolio=se-former-a-legalite-femmes-hommes>

➤ Repérer les inégalités dans les supports didactiques

<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons/reperer-les-inegalites-dans-les-soutils-didactiques.html>

➤ La question du féminin masculin dans les programmes : grille d'analyse

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Plan_egalite_filles-garcons/OEFG_Introduction_grille_analyse.pdf

➤ Repérer les stéréotypes et les préjugés dans le quotidien scolaire

https://www.reseau-canope.fr/fileadmin/user_upload/Projets/Plan_egalite_filles-garcons/OEFG_Reperer_stereotypes_prejuges_quotidien_scolaire.pdf

➤ Séminaire national sur l'égalité filles-garçons dans le système éducatif, Esen (2008)

<http://eduscol.education.fr/cid47788/-egalite-filles-garcons-a-l-ecole-realites-et-perspectives-actes.html>

➤ Le sexisme dans le monde du travail entre déni et réalité

www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publiques/154000174.pdf

Méthodologie pour réaliser des projets d'établissement sur l'égalité

➤ Guide pratique "Mettre en place des actions pour favoriser l'égalité filles-garçons". Memento à l'usage des chef.fe.s d'établissement

www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/egalite-filles-garcons-memento.pdf

➤ Méthodologie de projet égalité

<https://www.reseau-canope.fr/outils-egalite-filles-garcons/methodologie.html>

Exemples d'actions en Alsace

La journée du 8 mars 2016 à Illkirch

Les métiers n'ont pas de sexe – Osez l'industrie et le BTP

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes, la Ville d'Illkirch-Graffenstaden, le CIO d'Illkirch et la mission égalité filles-garçons du SAIO ont mené une action sur la mixité des métiers de l'industrie et du bâtiment, avec la collaboration des lycées Le Corbusier et Couffignal.

Les élèves de classes de 4^e, 3^e et 2^{de} des collèges et lycées d'Illkirch-Graffenstaden ont été invités à cette matinée.

Pour briser les stéréotypes et permettre la visibilité de l'activité professionnelle des femmes dans des secteurs connotés « masculins », 5 étudiantes et 5 professionnelles sont venues témoigner de leurs parcours et de leurs choix d'orientation (ex : une ingénieure en bâtiment, une cheffe d'entreprise chauffagiste-sanitaire, des étudiantes en BTS industrialisation des produits mécaniques...).

La centaine d'élèves présents étaient ravis de cet événement et ont participé activement en répondant à des quiz et en posant des questions.

« C'était bien qu'on fasse quelque chose comme ça, pour une fois qu'on s'intéresse un peu plus à la femme, surtout à la fille. Il y a vraiment des métiers pour lesquels les filles ont du potentiel. On était étonnées de voir des femmes faire des formations ou exercer des métiers industriels et autres. On ne s'attend pas à ce type de métier (cheffe de chantier par ex). On a appris que la femme avait toujours du potentiel, qu'on n'est jamais hors du monde, qu'on était tous égaux. C'est intéressant de pousser ses limites, de faire ce que l'on veut. »

Marine, Massa et Fanny, en 4^e au collège du Parc

« Cette matinée va ouvrir des perspectives à certains élèves, faire en sorte que les filles osent certains choix. Cette manifestation fait partie d'une manifestation plus générale que nous faisons au niveau du lycée, nous proposons une exposition « oser le féminisme » pendant 3 semaines pour différents élèves des collèges de la ville qui vont venir voir des parcours de femmes dans les domaines plutôt scientifiques. »

Nicole Kneib, professeure documentaliste au lycée Le Corbusier et correspondante du réseau académique égalité

Projet « Femmes et Sciences » au lycée Marie Curie de Strasbourg



En classe de première, montrer aux filles qu'elles peuvent devenir astrophysicienne ou chimiste

Des études biographiques

Les élèves de la classe de 1^{re} scientifique « Marie Curie » ont choisi des femmes qui ont apporté quelque chose à la science et ont étudié, par groupe de deux ou trois, leur biographie et leurs contributions scientifiques. Certains ont travaillé sur Angélique du Coudray, qui a inventé le premier mannequin obstétrique et dont on ne parle jamais, sur l'astronome Vera Rubin, la physicienne Émilie du Châtelet, l'astronaute Claudie Haigneré...

Les élèves italiens, en voyage scolaire et en visite au lycée, qui travaillent également sur ce thème, ont pu assister à certaines conférences et présentations. Ils ont particulièrement apprécié l'exposé portant sur l'Italienne Rita Levi-Montalcini, prix Nobel de médecine en 1986.

Des rencontres

Ils ont également rencontré et interviewé depuis

quelques semaines des femmes scientifiques actuelles :

- une astrophysicienne : conférence pour le groupe classe et interview par quelques élèves d'Ariane Lançon. Article sur le site de Libé : www.liberation.fr/france/2016/11/25/en-premiere-montrer-aux-filles-qu-elles-peuvent-devenir-astrophysicienne-ou-chimiste_1530913 ;
- une sismologue : interview à l'École et Observatoire des Sciences de la Terre, par 5 élèves volontaires, d'Alessia Maggi ;
- deux chercheuses : conférence avec Marie-Claire Pierret-Neboit, Docteur géochimiste, responsable de l'OHGE (Observatoire hydro-géochimique de l'environnement, EOST) et Geneviève Pourroy, Docteur au CNRS - Institut de Physique et de Chimie des Matériaux de Strasbourg. Elles sont toutes les deux membres de l'association « Femmes et Sciences », antenne de Strasbourg.



Les vidéos du lycée Jean Monnet de Strasbourg

Les élèves de l'atelier vidéo de la cité scolaire du lycée Jean Monnet à Strasbourg ont réalisé deux films sur le thème de l'égalité.

Les élèves ont intégralement réalisé ces projets : écriture, tournage, technique, jeu d'actrice/acteurs, montage, post-production, accompagnement du film lors des projections dans les établissements scolaires et/ou projections publiques.

Ces projets ont été encadrés par Charlotte Béfort de l'association Répliques (Strasbourg), dans le cadre des « Ateliers de l'image ».

Discrimi-NON 2014/2015

Ce film de 17 minutes aborde la question des discriminations en général, en posant comme postulat de départ la question de savoir s'il existe ou non une hiérarchie entre les discriminations.

<https://vimeo.com/142473909>



Sois belle et tais-toi 2013/2014

Ce film de 6 minutes est un documentaire-fiction sur les thématiques du sexisme, des relations femmes-hommes et du féminisme.

<https://vimeo.com/96313653>



**Vous aussi, partagez
votre expérience avec
le réseau égalité !**

👉 sur Folios (p. 16)
👉 par l'intermédiaire de
Virginie Jeltsch (p. 28)



Une présentation des diaporamas réalisés par les élèves, de seize femmes scientifiques à leur classe, a été proposée aux professeurs présents et aux correspondants italiens.

Une présentation lors des portes ouvertes

Samedi 4 mars 2017 matin, une présentation du projet « Femmes et Sciences » par les élèves de 1S1 sera faite aux visiteurs (projections des diaporamas et présentation d'un ou de deux panneaux pour le « Mois de l'Autre ».

Un projet pour la semaine du « Mois de l'Autre »

Les élèves de 1S1 MC vont élire trois femmes scientifiques pour rebaptiser trois salles de classes de noms de scientifiques.

Une conférence menée par Clémence Perronnet a été suivie par un groupe d'élèves volontaires : « Stéréotypes et réalité : que nous apprend le concept de genre sur les mathématiques ? », à l'UFR de mathématique et informatique de Strasbourg (salons de l'IRMA).

*Stéphanie Specht,
correspondante du réseau académique
égalité et coordonnatrice pour l'équipe de
professeur.e.s, du projet « femmes et sciences »*



Le forum égalité du lycée Marc Bloch de Bischheim



Chaque année, une équipe d'enseignants du lycée organise des actions de sensibilisation à l'égalité. Après la formation d'une partie de l'équipe éducative, des parents et élèves de 2^{de} en 2015, ces enseignants ont décidé d'organiser un forum de l'égalité pour les élèves de 2^{de} du lycée.

Au cours de l'année scolaire et durant les heures d'éducation morale et civique ou pendant les cours, 6 classes de 2^{de} ont préparé un projet à présenter lors du forum, avec l'aide d'un binôme d'enseignants. Ce forum s'est tenu le 9 mai 2016 dans le hall et la cour intérieure du lycée.



Chaque classe a présenté son projet devant les autres élèves de 2^{de}, certains parents et le maire de Bischheim ! Quelques exemples de projets :

- des clichés inversés (des garçons dans des activités stéréotypées comme féminines, idem pour les filles dans des activités dites masculines) ;
- l'égalité s'affiche : des T-shirts munis de slogans, des dessins créés par les élèves ;
- des clips de rap avec la possibilité pour les participants de réagir ;
- les femmes en politique ;
- un travail sur les revues et les images de la représentation de sportifs et sportives ;
- les suffragettes (frise chronologique du combat pour les droits de la femme, en anglais)

- la mode chez les femmes depuis la belle époque jusque dans l'avenir (défilé après fabrication de vêtements à partir de matériaux recyclés par les élèves). Ce forum a eu un écho positif tant auprès des élèves que des personnes extérieures. Le travail continu avec l'exploitation des commentaires laissés par les participants.

Le projet a aussi formé des enseignements à la problématique de l'égalité fille-garçon, ainsi que le suivi des pratiques pour le groupe formé l'année dernière.

Astrid Montavon, professeure et correspondante réseau académique égalité



Colloque du 15 mars 2016 au lycée J.B Schwilgué de Sélestat

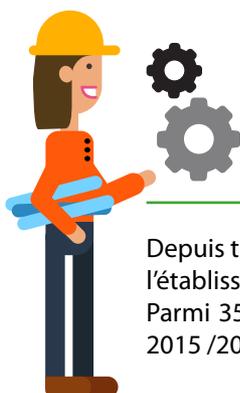
Avec le concours de l'association Femmes et Sciences en Alsace, une présentation des métiers du numérique et du nucléaire a été réalisée devant 150 élèves de 2^{de} générale et technologique, les filles de seconde au complet et ainsi que quelques garçons.

Carmen BOISRAMÉ, chargée de mission métiers du numérique mixité a fait une présentation très dynamique en se basant sur son propre parcours, le but étant de démystifier les métiers du numérique qui ne sont pas uniquement destinés à des « geeks ».

Isabelle ROSSINI, enseignante-chercheuse à l'Université de Strasbourg, accompagnée d'une étudiante, a fait découvrir des métiers peu connus et des formations dans les métiers du nucléaire.

Au final les filles ont pu voir des femmes travaillant dans des filières méconnues pour elles et qu'elles étaient loin d'envisager. L'objectif de ce colloque était de pousser ces filles à se projeter dans des carrières ambitieuses et à leur donner des modèles féminins dans des métiers à forte représentation féminine.

Françoise Seners, proviseure adjointe et correspondante du réseau académique égalité.



Résultats des actions proposées au lycée Freppel d'Obernai

Depuis trois ans, les effectifs des filles en 1^{re} SI (sciences de l'ingénieur) ont augmenté dans l'établissement.

Parmi 35 élèves de 1^{re} SI, en 2014/2015 on trouvait 3 filles. Puis les chiffres ont triplé en 2015 /2016 avec 9 filles présentes. En préparation de 2016 /2017 8 filles sont déjà inscrites.

Le travail autour de l'égalité, tant en culture de l'égalité qu'en promotion de la mixité des métiers et des formations a un effet bénéfique sur les choix des filles, de plus en plus nombreuses en 2^{de} enseignement d'exploration SI. Elles en font une belle promotion lors des informations sur l'orientation au niveau des entrées en 2^{de} et des 1^{res}.

Cette année, le lycée a remporté le premier prix académique aux olympiades de SI avec une équipe mixte de TSI : 3 garçons et 2 filles. Ils ont brillamment représenté l'académie de Strasbourg au niveau national avec la présentation d'un lanceur de balles de ping-pong.

Mme Martine Heinrich, proviseure adjointe et correspondante du réseau académique égalité



Le 4 avril 2016, les élèves de 2^e 5 ont remporté le 2^e prix national au concours « les olympes de la parole », concours sur l'égalité hommes-femmes proposé par l'AFFDU, association française des femmes diplômées des universités.

(voir p. 17, concours AFFDU)

Martine Heinrich, proviseure adjointe, correspondante du réseau académique égalité

Le lycée Amélie-Zurcher de Wittelsheim en 2015 et 2016

Des femmes remarquables...

Vendredi 13 mars 2015 : la journée « Tous en Pap's » au lycée Amélie Zurcher.

C'est l'aboutissement d'un travail de plusieurs semaines sur les droits des femmes, travail qui a concerné aussi bien des élèves de la voie professionnelle que des élèves de la voie générale et technologique. Ces élèves ont travaillé sur l'évolution des droits des femmes en France et dans le monde. Ils ont créé une frise chronologique qui a été complétée par une exposition de femmes remarquables d'Alsace prêtée par l'association du même nom.

Les élèves de la mini-entreprise ont donc invité l'ensemble des élèves et le personnel du lycée à porter un nœud papillon, symbole de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.



Deux tables rondes ont été organisées au CDI dans la matinée à cette occasion. Des femmes politiques, des femmes scientifiques et des femmes cheffes d'entreprise sont venues s'entretenir avec nos élèves et parler de leur parcours professionnel « hors norme ».

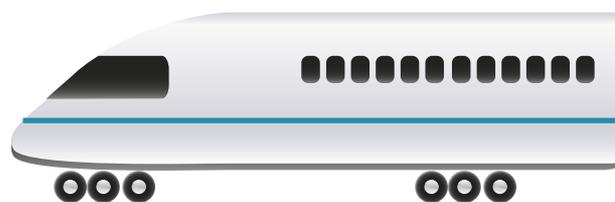
Les débats ont tourné autour de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, des métiers que les filles ne doivent pas s'interdire, des relations avec les hommes dans certains milieux.

Mme Grosskost, députée de la 5^e circonscription du Haut-Rhin, vice-présidente du Conseil Régional d'Alsace a précisé qu'aujourd'hui encore dans le monde politique on ne pardonnera pas une faute commise par une femme et une femme devra toujours prouver plus qu'un homme qu'elle est capable de remplir ses missions. Mais il ne faut pas se décourager, les choses évoluent doucement.

On retiendra ce conseil donné par Mme Carole Ecoffet, chargée de recherche au CNRS (Institut des matériaux de Mulhouse) : « Si vous voulez trouver du travail, n'allez pas dans les métiers où l'on ne trouve que des filles, mais au contraire dans les métiers d'hommes. Quand ils vous verront arriver, les recruteurs seront trop contents de pouvoir enfin embaucher une femme ! »



Marie-Pierre Oesterlé, CPE et Carole Thirus, professeure documentaliste, correspondantes du réseau académique égalité



...et aussi le Girl's Day 2016 : journée de la mixité

Le 24 novembre 2016, a eu lieu la 5^e édition du Girls Day, journée de la mixité, une nouvelle occasion d'accueillir des jeunes filles, des lycéennes pour cette année, afin de leur faire découvrir les coulisses du groupe SNCF, et plus précisément quelques-uns de ses métiers, dits « masculins ».

29 jeunes lycéennes du **lycée Amélie-Zurcher de Wittelsheim** sont allées à la rencontre des équipes de l'Etablissement TER

Rhénan, de l'Etablissement Voyages Rhénan, du Technicentre Alsace, sur le site de Strasbourg mais également le Technicentre Industriel sur le site de Bischheim.

3 groupes ont été constitués : 2 à Strasbourg et 1 à Bischheim.

Au cours de ces visites, sur les 2 sites, nos lycéennes ont pu découvrir les métiers de gestionnaire de moyens, agent d'escale, responsable qualité, sécurité et environnement du travail, ingénieure méthodes, soudeuse, dirigeante de proximité en maintenance et développement des installations industrielles, ingénieure en aménagements intérieurs...



Pour les groupes de Strasbourg, au retour des visites, un film sur 4 femmes exerçant les métiers de conductrice de trains de voyageurs, conductrice de Tram train, gestionnaire de moyens ou cadre traction a été présenté, et ensuite, une femme cadre traction, Audrey, a expliqué son parcours, le métier au quotidien avec un échange interactif.

Pour le groupe de Bischheim, une information a été donnée sur les contrats en alternance et ensuite un échange de questions réponses a eu lieu.

Les jeunes filles ont été attentives, intéressées, surprises, amusées aussi parfois. Nous espérons que cette journée

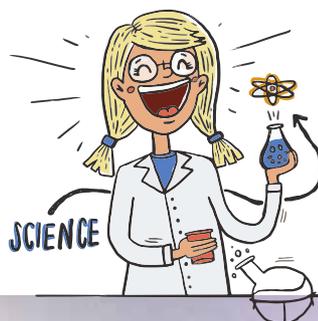
leur aura apporté des informations, des questionnements, des pistes, quant à leur orientation future.

Nous les attendons vivement ! La mixité est un facteur d'évolution et d'innovation !



*Isabelle SCHNITZLER,
référente Mixité ALSACE
SNCF MOBILITES ALSACE
Région de STRASBOURG*

Un tiers de filles en 1^{re} S-SI au lycée Stanislas de Wissembourg



© Johanna Laliberté

De manière générale, l'attrait des filles pour la filière scientifique, spécialité sciences de l'ingénieur (S-SI), est moindre que celui des garçons. Les statistiques académiques montrent que le nombre de filles inscrites en classe de première S-SI est bien inférieur à celui des garçons. En Alsace en 2016, les effectifs des classes de S-SI n'étaient constitués qu'à 17 % de filles. Il en est de même pour l'enseignement d'exploration de seconde « sciences de l'ingénieur » pour lequel les filles ne représentent que 13 % des effectifs.

Le lycée Stanislas de Wissembourg se démarque à ce sujet puisque la classe de 1^{re} S-SI est composée de plus de 31 % de filles !

« Elles sont, en majorité, très satisfaites de leur choix de filière et des sciences de l'ingénieur.e, matière qu'elles apprécient particulièrement. Elles sont ravies de ne plus étudier les SVT, qui ont fait peur à certaines. Les professeurs y sont très appréciés et proches des élèves. La pédagogie est le plus souvent axée sur le travail de groupe, où l'on se livre à des manipulations techniques, ce que cer-

taines apprécient par-dessus tout.

Le fait que jusqu'à présent cette section ait été très masculine n'a fait peur à aucune d'entre-elles ; certaines affirment d'ailleurs qu'elles ont tendance à mieux s'entendre avec les garçons qu'avec les filles, et que les filles qui appartiennent à cette section sont aussi très sympathiques. Les garçons accueillent avec joie les filles de leur section.

En général, ces élèves ont découvert la filière par des ami.e.s qui y ont étudié et qui en ont vanté les mérites.

Mais l'établissement a également permis aux élèves, durant l'année de seconde, de s'informer : elles ont assisté à une présentation de la filière et ont eu la possibilité d'assister à des cours de sciences de l'ingénieur. Quatre d'entre elles ont été en immersion quelques heures dans une classe au cours de l'année de 2^{de} pour pouvoir choisir cette orientation en connaissance de cause.

Pour la suite, ces élèves ont exprimé leur intérêt pour les métiers de l'ingénierie, en aéronautique notamment, mais aussi de l'architecture, du domaine de la chimie, de l'astronomie, de la médecine, ou encore de l'agriculture et des machines agricoles. L'une d'entre-elles aimerait être pilote d'hélicoptère, si possible dans l'armée, ou encore professeure d'allemand, pourquoi pas, pour une autre.

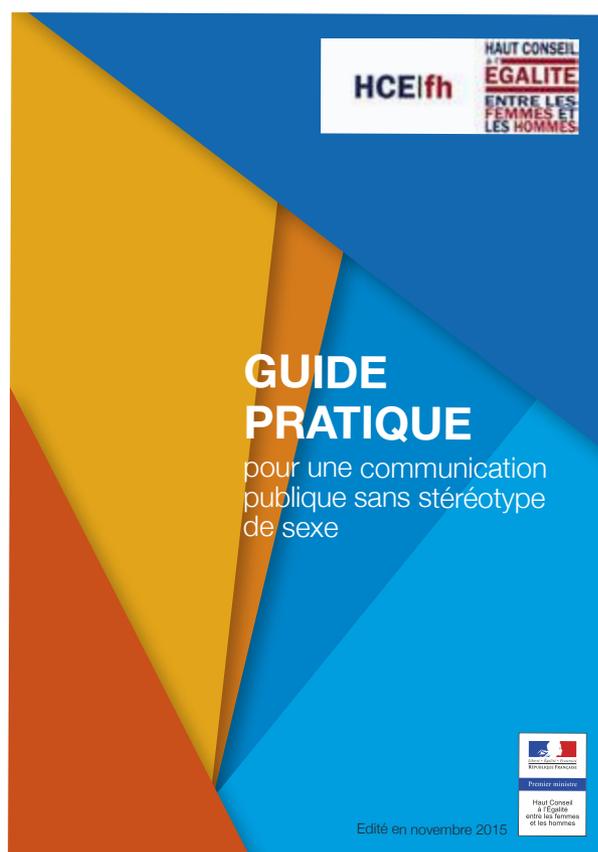
*Johanna Laliberté,
professeure et correspondante du
réseau académique égalité*

De manière générale et pour tous, une communication sans stéréotype de sexe

Les équipes enseignantes, face à leurs élèves, se doivent de leur communiquer des informations non empreintes de stéréotypes de sexe. Il n'est pas facile de se défaire de ce qui nous a été inculqué depuis notre plus tendre enfance, c'est un exercice qui demande du recul, de la réflexion et une certaine remise en cause. C'est pourtant grâce à ce travail que les élèves pourront s'épanouir au maximum et se permettre des choix d'orientation plus larges.

Pour combattre les stéréotypes de sexe dans la communication, interne comme externe, des pouvoirs publics, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a élaboré un outil à destination des professionnel.le.s de la communication, des collectivités locales, des services de l'État ou des établissements publics...

Le guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe permet de communiquer sans sexisme et soutient la volonté de promouvoir une alternative positive et égalitaire.



10 RECOMMANDATIONS POUR UNE COMMUNICATION PUBLIQUE SANS STÉRÉOTYPE DE SEXE

- ✓ **1 Éliminer toutes expressions sexistes**
- ✓ **2 Accorder les noms de métiers, titres, grades et fonctions**
- ✓ **3 User du féminin et du masculin dans les messages adressés à tous et toutes**
- ✓ **4 Utiliser l'ordre alphabétique lors d'une énumération**
- ✓ **5 Présenter intégralement l'identité des femmes et des hommes**
- ✓ **6 Ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle**
- ✓ **7 Parler « des femmes » plutôt que de « la femme », de la « journée internationale des droits des femmes » plutôt que de la « journée de la femme » et des « droits humains » plutôt que des « droits de l'homme »**
- ✓ **8 Diversifier les représentations des femmes et des hommes**
- ✓ **9 Veiller à équilibrer le nombre de femmes et d'hommes**
 - Sur les images et dans les vidéos
 - Sujets d'une communication
 - À la tribune d'événements, ainsi que dans le temps de parole
 - Parmi les noms de rues, des bâtiments des équipements, des salles
- ✓ **10 Former les professionnel.le.s et diffuser le guide**

HCElfh
35, rue Saint-Dominique - 75007 PARIS

Vous êtes intéressé.e.s par ce Guide et souhaitez faciliter sa diffusion dans votre service ou auprès de vos prestataires ? Le HCElfh peut vous accompagner dans cette démarche. Contactez-nous : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr ou au 01 42 75 86 91

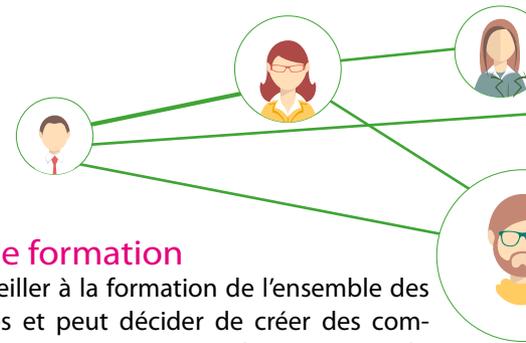
Maquette et impression : Pôle Conception graphique-Fabrication - DSAF - octobre 2015

Au travers de 10 recommandations concrètes, le Guide du HCE donne des clés pour faire en sorte que la communication contribue à lutter contre les stéréotypes, au lieu de les laisser perdurer, voire les entretenir.

Ce guide, accessible en ligne, peut désormais être un outil pour chaque personne ayant la volonté de s'engager pour une communication exemplaire, dans son association, son entreprise, ou son organisation.

Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes
Novembre 2016

Le réseau académique



Une personne ressource

Le SAIO (service académique d'information et d'orientation) dispose d'un pôle chargé de l'égalité filles et garçons dans chaque académie. **A Strasbourg, Virginie Jeltsch est chargée de cette mission et a pour rôle d'animer le réseau académique égalité présent dans les établissements.** Il s'agit de mettre à disposition de tous des outils, des formations, des interventions sur les trois axes de la convention régionale : culture de l'égalité, respect mutuel, vivre ensemble et promotion de la mixité des formations et des métiers.



Virginie Jeltsch
Chargée de mission académique
à l'égalité
entre les filles et les garçons
SAIO
5, quai Zorn – 67000 STRASBOURG
☎ 03 88 24 74 27
Virginie.jeltsch@ac-strasbourg.fr

“ La diffusion de ce guide aux professionnel.e.s de l'éducation est un signe de reconnaissance de l'installation d'une culture de l'égalité des droits entre les filles et les garçons dans l'académie de Strasbourg.

Cette publication recense les actions et initiatives locales en place dans l'académie : sensibiliser aux questions d'égalité, lutter contre toutes les formes de discrimination, prendre conscience des stéréotypes qui perdurent dans nos sociétés, travailler au vivre ensemble et apprendre le respect mutuel entre les sexes, promouvoir la mixité dans les formations et le monde du travail, autant de projets et de réalisations qui montrent la volonté et le dynamisme des établissements scolaires et des CIO mobilisés sur la question. ”

Un comité de pilotage

Les missions

Le comité de pilotage égalité veille à la mise en œuvre de la convention régionale pour l'égalité entre filles et garçons, femmes et hommes, dans le système éducatif pour la période 2013-2018. Il est chargé de son suivi et de son évolution, en vue notamment du bilan à adresser aux ministères, conformément à l'article 4 de la convention interministérielle.

Les membres

Ce comité est constitué de représentant.e.s en région des différents ministères concernés par la convention nationale, d'acteurs et d'actrices membres des associations expertes en matière d'égalité et de représentant.e.s du monde professionnel.

Ses membres font partie du réseau égalité et bénéficient également d'un accès à l'espace de travail numérique dont le support est Folios.

Les actions de formation

Il est chargé de veiller à la formation de l'ensemble des acteurs et actrices et peut décider de créer des commissions thématiques notamment sur les questions du genre et de la lutte contre les stéréotypes.

Il peut, si nécessaire, rechercher les moyens complémentaires pour la réalisation des actions inscrites dans la convention régionale.

Des correspondant.e.s en établissement

Les établissements scolaires seront invités à inscrire l'égalité entre les filles et les garçons dans leur projet d'établissement ou leur projet d'école, adoptés en Conseil d'école ou Conseil d'administration.

Dans chaque établissement de l'académie (primaire, secondaire et CIO), un.e / des correspondant.e.s est / sont chargé.e.s de la mise en œuvre des actions en faveur de l'égalité.

La mission s'appuie sur ce réseau pour communiquer, animer et initier les actions et interventions. Les membres du réseau bénéficient d'un accès à l'espace de travail numérique dont le support est Folios. Une fiche de recensement par année scolaire et par établissement sert de fiche de liaison. (Voir annexe 2)

Les COP et les CIO

Les COP, présents dans les établissements scolaires, conseillers techniques du chef d'établissement et appuis des équipes pour les questions d'orientation, sont particulièrement sensibilisés aux questions de genre. **De ce fait, ils sont particulièrement à même d'accompagner et de conseiller les équipes pour la mise en œuvre d'actions favorisant l'égalité filles/garçons en établissement scolaire.**

La problématique de la division sexuée de l'orientation et du concept de genre dans la psychologie de l'orientation fait partie des termes de recherche enseignés aux COP en formation. La division sexuée de l'orientation (qui en est la caractéristique la plus saillante) est le symptôme qui révèle l'action du genre (système de normes - hiérarchisé et hiérarchisant - de masculinité/féminité) sur les choix d'orientation des filles et des garçons. Elle est également produite par les procédures et les pratiques d'orientation. Ces procédures facilitent des processus d'autocensure et d'auto sélection qui apparaissent rarement corrigés par les conseils de classe. Quant aux pratiques d'orientation, souvent par leur indifférence à cette réalité, elles favorisent l'influence des stéréotypes de sexe et ne permettent pas un regard critique sur les outils. Les recherches sur le genre et l'orientation ont pour objectif de poursuivre le développement des connaissances théoriques et pratiques, utiles pour agir contre les inégalités

Formation des équipes éducatives

en EPLE et en CIO

L'ensemble des membres de l'équipe éducative est concerné par le travail lié à la mixité en établissement scolaire. Il est indispensable que chacun soit sensibilisé à cette question afin d'éviter au maximum de véhiculer les stéréotypes de sexe et de permettre à chaque élève de choisir un parcours adapté à ses intérêts.

Les établissements scolaires ont le devoir de répondre aux objectifs énoncés par la convention académique. Ils inscrivent dans le projet d'établissement les actions à mener dans ce sens. Un correspondant égalité est déterminé dans chaque établissement, il fait figure de référent pour ces questions.



Actions de formation DAFOR

1 Formation destinée aux correspondant.e.s du réseau académique égalité

Thématique : éducation à la citoyenneté

Support : PAF

Inscription : Mission égalité

Virginie Jeltsch © 03 88 24 74 27

2 Formation destinée aux équipes éducatives

Thématique : égalité

Support : FIL

Inscription : établissement

Martine Cimarosti-Gleizes © 03 88 23 36 62

3 Formation destinée aux PP de 3^e et de 2^{de}

Thématique : préparation à l'orientation

Support : PAF (3 h à distance + 6 h en présentiel)

Inscription : mission égalité

Exemple de formation DAFOR

La formation conçue par Céline Petrovic, docteure en Sciences de l'Education, propose d'explorer les différentes facettes du concept de genre afin que les participant.e.s soient mis en situation de :

- **saisir les enjeux** d'égalité pour tous et toutes ;
- **connaître l'historique** et la réalité du concept de genre dans la recherche et les politiques publiques de lutte contre les inégalités femmes-hommes et l'homophobie ;
- **faire des liens de cause à effet** entre les rôles tradition-

nels féminins et masculins et la persistance des inégalités sociales femme-homme ainsi que de l'homophobie dans différentes sphères de socialisation (famille, école, orientation scolaire, emploi, politique...);

- **reconnaître** dans les situations et le matériel pédagogiques **le sexisme et l'homophobie** ;
- **analyser les tentatives de diffamation** des études sur le genre et des politiques publiques d'égalité et ses conséquences ;
- **mesurer la stabilité des inégalités sociales** et identifier les résistances au changement avec des notions de psychologie (identité et stéréotype) ;
- **connaître les outils et attitudes pédagogiques** favorisant l'égalité pour tous et toutes ;
- **élaborer des stratégies personnelles et professionnelles** qui favorisent, individuellement et collectivement, l'égalité pour tous et toutes.

Action de formation de la mission égalité

4 Formation destinée aux équipes éducatives qui ont bénéficié des formations DAFOR 2 ou 3

Thématique : atelier d'analyse de pratiques

5 Formations parents d'élèves

Thématique : Sensibilisation aux déterminismes liés à l'orientation

Support et inscription (4 et 5) : Mission égalité

Virginie Jeltsch © 03 88 24 74 27



PRÉFET DE LA REGION ALSACE



Convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018

entre

Le préfet de la région Alsace, préfet du département du Bas-Rhin

Le recteur de l'académie de Strasbourg, chancelier des universités d'Alsace

et

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Alsace

Préambule

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif 2013-2018 signée le 7 février 2013 rappelle que :

« Depuis 1989, « les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. [...] Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. [...] Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité. » (article L. 121-1 du code de l'éducation).

La mission première du système éducatif est la réussite de chacun et chacune, fille et garçon, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

La déclinaison au niveau régional de la convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif se concrétise par des modalités d'actions et d'intervention en lien étroit avec :

- les objectifs du projet d'académie 2012-2015, notamment ceux relatifs à l'ambition scolaire, à l'équité scolaire pour un parcours personnel de réussite et à l'insertion dans la société par la maîtrise des codes sociaux, langagiers et culturels.
- le plan d'action pluriannuel de la mission académique « égalité » entre les filles et les garçons.
- le plan régional stratégique en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dont l'élaboration a été placée sous la responsabilité de la Déléguée régionale aux droits des femmes et à l'égalité et qui porte sur la période 2012-2014.
- le plan régional Priorité jeunesse qui inclut également une dynamique propre à l'égalité des filles et des garçons.
- le Projet Régional de l'Enseignement Agricole 2009-2014 en Alsace, en particulier le volet Egalité des Chances, qui vise à mettre en œuvre des actions de promotion de l'Egalité Filles/Garçons auprès des apprenants.
- la charte pour l'Egalité entre les Femmes et les Hommes, signée par la Conférence des Présidents d'Université (CPU), la Conférence des Grandes Ecoles (CGE) et la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI) avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR) et le Ministère des Droits des Femmes.

L'élaboration de cette convention répondant aux trois objectifs de la convention nationale, les parties conviennent et fixent ce qui suit :

Article 1 La présente convention a pour objectif de promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif en Alsace.

ANNEXE 1 La convention régionale

Article 2 Les parties conviennent du plan d'action pluriannuel selon les trois objectifs suivants conformes à la convention interministérielle :

- Objectif 1 Acquérir et transmettre une culture de l'égalité entre les sexes
- Objectif 2 Renforcer l'éducation au respect mutuel et à l'égalité entre filles et garçons, femmes et hommes
- Objectif 3 S'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude

Article 3 Les parties conviennent des modalités de mise en œuvre de la convention et de son évaluation :

Le public visé : les élèves, étudiant-e-s, apprenti-e-s, les parents et les personnels de l'éducation nationale, du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, les personnels éducatifs du ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative, leurs animateurs et animatrices y compris les animateurs et animatrices en formation.

Les acteurs :

- la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité ainsi que les délégations départementales (DDCS 67 et 68)
- la direction régionale jeunesse et sport et cohésion sociale (DRJSCS)
- les associations intervenant dans les établissements scolaires ou d'études supérieures et dans les centres de formations d'apprentis selon leurs missions et expertises (associations éducatives complémentaires de l'enseignement public)
- l'éducation nationale : la chargée de mission académique, les correspondant-e-s académiques du réseau égalité, le délégué académique à la vie lycéenne, les conseiller-ère-s techniques du recteur, les chefs d'établissement et l'ensemble des équipes éducatives pédagogiques et administratives selon leur degré de formation et leur expertise, les personnels de la délégation régionale de l'ONISEP
- l'enseignement supérieur et la recherche : les personnels des universités alsaciennes, la chargée de mission Egalités-Diversité de l'Université de Strasbourg et la vice-présidente aux ressources humaines de l'Université de Haute-Alsace
- le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et la chargée de mission « insertion égalité » de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Alsace ainsi que les correspondants « égalité » des établissements d'enseignement agricole alsaciens, les chefs d'établissements et l'ensemble des équipes éducatives et pédagogiques
- les personnes qualifiées
- les représentant-e-s du monde économique et professionnel
- les collectivités territoriales

Les actions :

Structurées en trois catégories

- les actions de formation et de sensibilisation auprès de tous les publics visés
- les interventions en établissement auprès des élèves, étudiant-e-s et apprenti-e-s
- les actions ponctuelles et manifestations en établissement ou sur site

Le financement :

Détaillé sur les fiches thématiques mises à la disposition du comité de pilotage, le financement des actions est assuré par le concours :

- de la contribution de l'académie de Strasbourg,
- du Fonds Social Européen 2012-2013 et de la programmation 2014-2020,
- des crédits de l'Etat, notamment de la délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité, de la délégation départementale de la cohésion sociale, de la DIRECCTE et de la DRJSCS et de la DRAAF,
- d'autres financements et contributions en provenance de branches, de corporations professionnelles, de la Mutualité Sociale Agricole et de la Région Alsace.

L'évaluation :

La mise en œuvre de la présente convention est pilotée par un comité de pilotage placé sous la responsabilité du recteur et du préfet de région. Ce comité de pilotage « égalité filles/garçons dans le système éducatif » est constitué de représentant-e-s en région des différents ministères concernés par la convention nationale, d'acteurs et d'actrices membres des associations expertes en matière d'égalité et de représentant-e-s du monde professionnel.

Les membres du comité de pilotage font partie du réseau égalité et bénéficient d'un accès à l'espace de travail numérique dont le support est le webclasseur orientation de l'ONISEP.

Le comité de pilotage est chargé de l'élaboration de la présente convention ainsi que de son suivi et de son évaluation, en vue notamment du bilan à adresser aux ministères, conformément à l'article 4 de la convention interministérielle.

Il est chargé de veiller à la formation de l'ensemble des acteurs/actrices et peut décider de créer des commissions thématiques notamment sur les questions du genre et de la lutte contre les stéréotypes.

Il peut, si nécessaire, rechercher les moyens complémentaires pour la réalisation des actions inscrites dans la convention.

Article 4 Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de cinq années.

Fait à Strasbourg le 12 septembre 2013

Le préfet de région
Préfet du département du Bas- Rhin

Stéphane Bouillon

Le recteur
Chancelier des Universités

Armande Le Pellec-Muller

Le Directeur régional de
l'alimentation, de l'agriculture et
de la forêt d'Alsace

Eric Mallet



EGALITE FILLES – GARCONS Année scolaire 2016-2017

Collège- Lycée - CIO - Ecole élémentaire.....
 Ville :

Actions égalité OUI – NON (rayer la mention inutile)

Types d'action placées dans dispositifs tels EPI, Accompagnement Personnalisé, heures de vie de classe ou en lien avec les CESC

- 1- Culture de l'égalité
- 2- Respect mutuel, vivre ensemble, lutte contre les discriminations
- 3- Promotion de la mixité des métiers et des formations (parcours Avenir)

Intitulé de l'action	Classe(s) concernée(s)	Responsable(s)

Correspondant.e.s réseau académique égalité

Nom/ prénom/ fonction :
 Nom/ prénom/ fonction :
 Nom/prénom/fonction :

TEL/MAIL :
 TEL/ MAIL :
 TEL/MAIL

Besoins/ remarques concernant le projet

Merci de retourner cette fiche par courriel à virginie.jeltsch@ac-strasbourg.fr



Pour aller plus loin

Les ouvrages



EDUCATION DES FILLES ET DES GARÇONS

Franoïse HAUWELLE, Sylvie RAYNA, Marie-Nicole RUBIO (2014)

"**L'Égalité des filles et des garçons dès la petite enfance**", coédition Erès



Arnaud ALESSANDRIN & Brigitte BELLEBEAU (2014) « **GENRE ! L'essentiel pour comprendre** », Des Ailes sur un Tracteur.

Christine MORIN-MESSABEL (2013) **Filles / Garçons. Questions de genre, de la formation à l'enseignement**, P.U.L.

Joëlle MEZZA, Marie-Laure STEINBRUCKNER, Laurence THIÉNOT, Franoïse VOUILLOT (2012) « **Orienta-tion scolaire et discrimination. Quand les différences de sexe masquent les inégalités** », La Documentation Française.

Isabelle COLLET (2011) **Comprendre l'éducation au prisme du genre**, Carnet des Sciences de l'Éducation, Genève.

Sylvie AYRAL (2011) **La fabrique des garçons. Sanctions et genre au collège**, PUF.

Nathalie COULON & Geneviève CRESSON (2008) **La petite enfance, entre familles et crèches, entre sexe et genre**, L'Harmattan.

Claude BAUDELLOT & Roger ESTABLET (2007) **Quoi de neuf chez les filles ? Entre stéréotypes et libertés**, Nathan.

Collectif (2007) **Contre les jouets sexistes**, Éditions L'échappée.



Anne DAFFLON NOVELLE (2006) **Filles-Garçons. Socialisation différenciée ?** PUG

Thierry TERRET (2005) **Sport et genre. Volume 1, 2, 3, 4**, L'Harmattan

Annick DAVISSE & Catherine LOUVEAU (1998) **Sports, école et société : la différence des sexes, féminin, masculin et activités physiques**, L'Harmattan.

Sources pour la publication

■ **Baudelot, C.** Actes du colloque sciences et technologies pourquoi les filles ?, 2000.

■ **Chiland, C.** Nouveaux propos sur la construction de l'identité sexuée, 2003.

■ **Commission Européenne** Rapport sur l'égalité entre les femmes et les hommes, 2008.

■ **Dumora, B. & Lannegrand, L.** Les mécanismes implicites dans la décision en orienta-tion, 1996.

■ **Gaborit, P.** Les stéréotypes de genre : identités, rôles sociaux et politiques publiques, 2009. Inspection générale de l'éducation nationale. - Rapport n°2013-041 – L'égalité entre filles et garçons dans les écoles et les établissements, mai 2013.

■ **Lagabrielle, C.** Orienta-tion scolaire et discrimination. Quand les différences de sexe masquent les inégalités, 2012.

■ **Marro, C.** La tolérance à la transgression des rôles de sexe chez l'adolescent-e, 1998.

■ **Ministère de l'éducation nationale** Filles et garçons, sur le chemin de l'égalité, de l'école à l'enseignement supérieur, 2013.

■ **Mosconi, N.** La société, l'école et la division socio-sexuée des savoirs, 1999.

■ **Onisep Auvergne** Filles et garçons à l'école, clichés en tous genres, 2011.

■ **Picq, P.** L'évolution de l'Homme : de la biologie à la culture, 2006.

■ **Tostain, M. & Lebreuilly, J.** Liens entre flexibilité des rôles de sexe et explications de l'origine des différences entre sexes : études chez des enfants de 5 à 11 ans et des adultes, 2006.

■ **Vidal, C.** Féminin/Masculin, mythes et idéologies, 2006.

■ **Vouillot, F.** Construction et affirmation de l'identité sexuée et sexuelle : éléments d'analyse de la division sexuée de l'orientation, 2002.

■ **Whyte, J.** La mise en place des clichés sexistes chez les garçons et chez les filles : différentes explications de leurs origines et de leurs conséquences éducatives, 1986.

■ **Williams, J. E., & Bennett, S. M.** The definition of sex stereotypes via the adjective check list, 1975.

ANNEXE 3 Bibliographie

📖 Nicole MOSCONI (1994) **Femmes et savoirs. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs**, L'Harmattan.

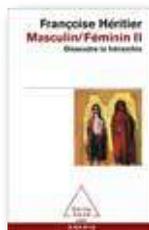
📖 Isabelle COLLET (2016) **L'école apprend-elle l'égalité des sexes ?** Belin.

📖 Sylvie AYRAL & Yves RAIBEAUD (dir) (2014) **Pour en finir avec la fabrique des garçons**, vol 1 et 2, Bordeaux : MSHA.

SEXE ET GENRE

📖 Françoise HERITIER (2010) **Hommes-femmes : la construction de la différence**, Éditions le Pommier.

📖 Françoise HERITIER (2001) **Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie**, Odile Jacob.



📖 Caroline DAYER (2014) **Sous les pavés le genre. Hacker le sexisme**, édition de l'Aube

📖 Laurie LAUFER & Florence ROCHEFORT (dir) (2014) **Qu'est ce que le genre ?** Paris : Payot.

📖 Association Nationale d'Études Féministes (2014) **Le genre dans l'enseignement supérieur et la recherche**. Livre blanc. Paris : La dispute.

📖 Laure BERENI, Sébastien CHAUVIN, Alexandre JAU-NAIT & Anne REVILLARD (2008). **Introduction aux Gender Studies Manuel des études sur le genre**. Bruxelles : De Boeck.

HISTOIRE ET PRÉSENT DES FEMMES

📖 Georges DUBY & Michèle PERROT (1991) **L'histoire des femmes en occident**, Paris, Plon et Poche, 5 volumes

📖 Yves RAIBAUD (2015) **La ville faite par et pour les hommes**. Paris : Belin.

📖 Isabelle ATTANE, Carole BRUGEILLES, Wilfried RAULT (2015) **Atlas mondial des femmes : les paradoxes de l'émancipation**, INED, Éditions Autrement.

HISTOIRE ET PRÉSENT DES HOMMES

📖 Delphine DULONG, Christine GUIONNET, Erik NEVEU, (2012) « **"Boys Don't Cry!" Les coûts de la domination masculine** », PU Rennes.

📖 Alain CORBIN, Jean-Jacques COURTINE, Georges VIGARELLO (2011) **Histoire de la virilité, tome 1,2,3**. Seuil.

📖 Jean-Martin DESLAURIERS, Gilles TREMBLAY, Sacha GENEST DUFAULT, Daniel BLANCHETTE, Jean-Yves DESGAGNES (2011) **Regards sur les hommes et les masculinités. Comprendre et intervenir**, Éditions PUL



📖 Anne-Marie DEVEREUX (2004) **Les résistances des hommes au changement**, Les Cahiers du Genre n°36, L'Harmattan.

📖 Daniel WELZER-LANG (2000) **Nouvelles approches des hommes et du masculin**, Presses Universitaires du Mirail.

📖 Jean LE CAMUS (1999) **Le père éducateur du jeune enfant**, PUF

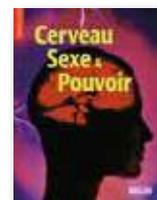
📖 Jean LE CAMUS, Florence LABRELL, F. & Chantal ZAOUCHE-GAUDRON (1997) **Le rôle du père dans le développement du jeune enfant**, Nathan.

QUESTIONNEMENT DE LA NATURALISATION DES INÉGALITÉS

📖 Priscille Touraille (2008) **Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique**. Édition de la Maison des Sciences de l'Homme

📖 Catherine VIDAL (2007) **Hommes, femmes : avons-nous le même cerveau ?** Éditions le Pommier,

📖 Catherine VIDAL (2005) **Cerveau, Sexe & Pouvoir**, Belin.



📖 Delphine GARDEY & Ilana LÖWY (2000) **L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin**, Éditions des archives contemporaines.

📖 Évelyne PEYRE & Joëlle WIELS (2015) 📖 **Mon corps a-t-il un sexe ?** Sur le genre, dialogues entre biologies et sciences sociales. Paris : La découverte.

📖 Anne FAUSTO-STERLING (2012) **La dualité des sexes à l'épreuve de la science**, Paris : La Découverte.

📖 Anaïs BOHUON (2012) **Le test de féminité dans les compétitions sportives : une histoire classée X ?** Paris : Editions IXe.

📖 Elsa DORLIN (2008). **Sexe, genre et sexualités**. Paris : P.U.F.

Les revues

Le Furet « **Filles & garçons, osons un autre regard** », n°73, avril 2014

Enfants d'Europe « **Le MASCULIN, un nouvel atout pour la Petite Enfance ?** », n°23, octobre 2012.

N'autre école « **La pédagogie contre le sexisme. Quelles pratiques anti-sexistes dans nos classes et nos établissements ?** » n° 36, octobre 2013

L'article de Nicole MOSCONI (2009) « **Genre et pratiques scolaires : comment éduquer à l'égalité ?** »

Sciences et Avenir « **Neurosexisme : la guerre est déclarée** », n°780, février 2012.

Cahiers pédagogiques « **Filles et garçons à l'école** », n° 487, février 2011

Cahiers du Genre « **Les objets de l'enfance** », n° 49, 2010
Revue Française de Pédagogie « **La mixité scolaire, une thématique (encore) d'actualité ?** », n°171, avril - mai - juin 2010.

Nouvelles Questions Féministes « **Perspectives féministes en éducation** », Vol 29, n°2, 2010

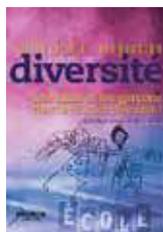
Recherches & Éducatives « **Genre et éducation : Institutions, pratiques, représentations** », décembre 2009, n°2

J.D.I. (Journal des Instituteurs et des professeurs des écoles) « **Garçons-filles pour une véritable égalité des chances** », n°1598, mai 2006.

Carrefours de l'éducation « **Numéro spécial éducation et genre** », n° 17 et 18, 2004 (dont Céline PETROVIC « Filles et garçons en éducation : les recherches récentes »)

Revue TDC (Textes et Documents pour la Classe / La revue des enseignants) « **Femmes-hommes, quelle égalité ?** », n°848, janv. 2003

VEI Diversité « **Les filles et les garçons sont-ils éduqués ensemble ?** », n°138, septembre 2004.



La Recherche « **Sexes : comment on devient homme ou femme** », novembre / décembre / Hors série n°6, janvier 2001/2002.

Revue TDC (Textes et Documents pour la Classe / La revue des enseignants) « **Filles et garçons dans la littérature de jeunesse** », n°823, novembre 2001.



Lexique de l'égalité

La lutte contre les inégalités filles-garçons passe également par une maîtrise du vocabulaire de la thématique. Quelques définitions et exemples illustratifs afin d'outiller au mieux les équipes pédagogiques sur l'égalité.



Discrimination

Fait de traiter différemment une personne en fonction de son âge, sexe, origine, état de santé...

Exemple : L'inégalité de salaire entre les hommes et les femmes ayant des diplômes ou compétences égales est un exemple de discrimination sexiste.

Égalité

Principe selon lequel tous les êtres humains sont traités de la même manière et ont accès aux mêmes droits.

Exemple : L'égalité s'oppose à l'inégalité et non à la différence. Être égaux ne signifie pas être identiques.

Épicène

Se dit d'un nom qui a la même forme aux deux genres, correspondant aux deux sexes (*Exemple* : un élève.une élève, un enfant.une enfant). Se dit d'un nom qui peut désigner indifféremment un mâle ou une femelle (*Exemple* : la perdrix, le papillon)

Féminisme

Mouvement social qui milite en faveur de l'amélioration et de l'extension du rôle et des droits des femmes dans la société.

Exemple : Le féminisme s'est développé dans les années 1960 dans les pays occidentaux.

Genre

Système social qui différencie ce qui est féminin de ce qui est masculin

Exemple : Le genre accorde une valeur inégale au féminin et au masculin, le masculin étant plus valorisé que le féminin.

Mixité

Caractère de ce qui comprend la présence de personnes des deux sexes. Bien que les classes soient mixtes, les filles ou les garçons peuvent se retrouver en minorité dans certaines sections ce qui peut rendre l'intégration difficile.

Exemple : La mixité des établissements scolaires. La mixité n'est pas la parité, cf. définition de la parité.

Parité

Présence des hommes et des femmes en égalité numérique.

Exemple : La parité hommes-femmes en politique.

Plafond de verre

Expression traduisant la difficulté des femmes à évoluer dans la hiérarchie du fait de discriminations.

Exemple : L'ambition féminine peut se heurter au plafond de verre.

Préjugé

Attitude défavorable sans fondement envers une personne ou un groupe de personnes, souvent imposée par le milieu social, l'époque ou l'éducation.

Exemple : En cours de sport, les garçons ont des préjugés sur les filles qui n'auraient pas l'esprit de compétition, ils les choisissent ainsi en dernier pour constituer leurs équipes.

Stéréotype

Idée préconçue, généralisation simplifiée appliquée à un groupe entier de personnes, sans tenir compte des caractéristiques individuelles.

Exemple : "Les filles n'ont pas le sens de l'orientation et les garçons savent se repérer dans l'espace" est un stéréotype.

Source : site Onisep.fr

Les services d'orientation d'Alsace

Les CIO (centres d'information et d'orientation)

Les COP (conseillers d'orientation-psychologues) qui interviennent en établissement scolaire vous y accueillent gratuitement avec ou sans rendez-vous. Les 14 CIO, répartis partout en Alsace, disposent de toute la documentation pour vous aider dans vos choix d'orientation.

Bas-Rhin

HAGUENAU 67500
21C rue de la Redoute
☎ 03 88 93 82 71
Mél. : cio.haguenau@ac-strasbourg.fr

ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN 67400
146D route de Lyon
☎ 03 88 67 08 39
Mél. : cio.illkirch@ac-strasbourg.fr

MOLSHEIM 67120
1 rue Kellermann
☎ 03 88 38 16 79
Mél. : cio.molsheim@ac-strasbourg.fr

SAVERNE 67700
16 rue du zornhoff
☎ 03 88 91 14 94
Mél. : cio.saverne@ac-strasbourg.fr

SCHILTIGHEIM 67300
8a rue principale
☎ 03 88 62 34 31
Mél. : cio.schiltigheim@ac-strasbourg.fr

SELESTAT 67600
14 rue du Général Gouraud
☎ 03 88 92 91 31
Mél. : cio.selestat@ac-strasbourg.fr

STRASBOURG Cedex 67084
14 rue du Maréchal Juin
☎ 03 88 76 77 23
Mél. : cio.strasbourg@ac-strasbourg.fr

Haut-Rhin

ALTKIRCH 68130
Avenue du 8ème Hussard
☎ 03 89 40 99 07
Mél. : cio.altkirch@ac-strasbourg.fr

COLMAR Cedex 68026
3 Rue Fleischhauer
☎ 03 89 24 81 62
Mél. : cio.colmar@ac-strasbourg.fr

GUEBWILLER 68500
17 place du marché
☎ 03 89 62 16 62
Mél. : cio.guebwiller@ac-strasbourg.fr

MULHOUSE Cedex 68091
Cité administrative Coehorn
☎ 03 89 33 33 66
Mél. : cio.mulhouse-cite@ac-strasbourg.fr

MULHOUSE 68100
5 avenue Roger Salengro
☎ 03 89 46 61 12
Mél. : cio.mulhouse-bollwerk@ac-strasbourg.fr

SAINT-LOUIS 68300
4 rue Jean Mermoz
☎ 03 89 69 80 08
Mél. : cio.saint-louis@ac-strasbourg.fr

THANN 68800
6 rue des pélerins
☎ 03 89 37 01 33
Mél. : cio.thann@ac-strasbourg.fr

Au 5 quai Zorn à Strasbourg

L'Onisep



Éditeur public, l'Onisep produit et diffuse toute l'information sur les métiers et les formations. Nous proposons un accompagnement et des ressources pour les élèves, parents et équipes éducatives. Les publications de l'Onisep sont consultables au CDI et dans les CIO et en vente à l'adresse ci-dessous. Pensez à consulter également notre site onisep.fr/strasbourg (actualités, fiches métiers, guides, vidéos...) et notre compte twitter.com/OnisepAlsace

Le SAIO

(service académique d'information et d'orientation)



Le SAIO est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique académique dans le champ de l'information et de l'orientation.

Point de vente

(Dico des métiers, Après le bac, les écoles d'ingénieurs...)

5 quai Zorn – 67000 Strasbourg
☎ 03 88 15 09 35
drostrasbourg@onisep.fr

Ouvert du lundi au vendredi de
8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30



L'Onisep organise les

CAFÉS ORIENTATION

Un mercredi par mois de 18 h à 20 h

Des professionnels et des étudiants, tous titulaires du même bac puis ayant choisi des orientations différentes, échangent avec des lycéens lors de tables rondes conviviales.

- 09 novembre 2016 : Après le bac L
- 07 décembre 2016 : Après le bac STMG
- 11 janvier 2017 : Après le bac ES
- 08 février 2017 : Après le bac STL
- 08 mars 2017 : Après le bac S

BNU

(Bibliothèque nationale et
universitaire de Strasbourg)
6 place de la République
67000 Strasbourg

Sur inscription :
☎ 03 88 15 09 35
drostrasbourg@onisep.fr



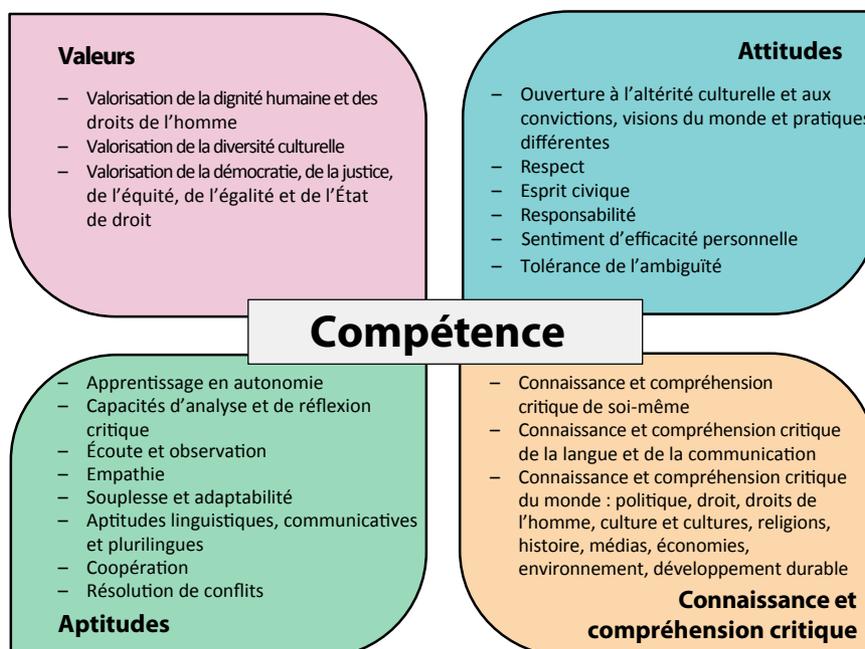
Conception : Onisep / Imprimé par la MGEL



Le Conseil de l'Europe et l'éducation

La mission de la Direction de la Citoyenneté démocratique et de la Participation du Conseil de l'Europe est de développer la démocratie, les droits de l'Homme et l'État de droit par le biais de politiques et pratiques éducatives.

Les actions proposées visent à permettre aux enfants et aux jeunes de devenir des citoyens européens engagés et responsables. Notre projet « Compétences pour une culture de la démocratie » établit un modèle de 20 compétences nécessaires pour participer pleinement à la vie démocratique.



Voir l'article page 2

Autres publications du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation :



Pour de plus amples informations sur nos activités, visitez notre site internet :

www.coe.int/education